



2021
Entreprises
libérales



Baromètre régional
Emploi - Formation
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Ompl



ÉDITO

Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

Acteurs économiques de proximité incontournables, les entreprises libérales représentent 1 430 804 (28,6 %) des entreprises du secteur marchand, emploient 1 448 740 salariés et contribuent à près de 11 % de la valeur ajoutée nationale.

L'OMPL (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales) regroupe 11 branches professionnelles du champ des entreprises libérales. Elles totalisent 100 341 entreprises et 459 600 salariés.

Leur secteur d'activité – santé, droit, cadre de vie-technique –, leur taille – plus du tiers emploie moins de 10 salariés – et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font des acteurs de proximité, essentiels au développement local et au maintien du lien social.

Face à un environnement socio-économique en mutation (évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires) qui impacte fortement leurs activités, leurs emplois, leurs compétences individuelles et collectives et leurs qualifications, il devient incontournable de disposer d'informations robustes et fiables sur les évolutions en cours afin de les décoder et d'en anticiper les effets tant au niveau national que territorial.

À cette fin, les baromètres de l'OMPL mettent à disposition de tous les acteurs des informations saillantes sur les 11 branches professionnelles de son périmètre, leurs entreprises et leurs salariés.

Ils ont pour ambition de contribuer à la réflexion, notamment des partenaires sociaux, pour la définition des politiques emploi-formation, à l'identification de leurs spécificités au niveau de chaque territoire et à l'objectivation de leur concours au développement de l'économie locale.

Jacques NINEY
Président

Roger HALEGOUET
Vice-président



L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes et spécifiques aux 11 branches de son périmètre.

Secteur cadre de vie technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'experts en automobiles

Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Ces 11 branches sont toutes adhérentes à une convention collective et cotisent à l'OPCO-EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité).

Suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le périmètre de l'OMPL compte 11 branches professionnelles car les entreprises d'économistes de la construction et les entreprises de géomètres adhèrent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL.

Depuis 2005 plus de 100 études conduites :

- 41 portraits statistiques
- 20 études prospectives
- 24 études thématiques
 - Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
 - Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
 - Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
 - Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
 - Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013), cliniques vétérinaires
 - Expertise automobile en Europe (2014)
 - Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
 - Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
 - Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)



- Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)
- Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019), cabinets dentaires (2022)
- Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- L'équipe dentaire en Europe (2021).

• 14 études transverses

- Chômage des salariés (2013)
- Qualité de l'emploi (2013)
- L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés ? (2013)
- Qualité de vie au travail (2014, 2017)
- Entreprises libérales et territoires (2013, 2019)
- Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- Apprentissages informels (2019)
- Cartographie des mobilités (2020)
- OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)
- Entreprises libérales après la crise (2022)
- Métiers en tension (en cours)
- Formations en alternance (en cours).

• 28 baromètres annuels

- Ompl
- secteurs (3)
- régions (13)
- branches (11)

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, d'enquêtes et d'entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ses travaux constituent une source d'information majeure pour les CPNE-FP dans le cadre de la définition de leur politique emploi-formation.

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site : www.ompl.fr



SOURCES, DÉFINITIONS, MÉTHODES

SOURCES

Le baromètre mobilise plusieurs sources de données au 31/12 de l'année prise en compte :

- **les données relatives aux entreprises** sont construites à partir de la base adhérents de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'Observatoire. À partir de 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », 2 branches du secteur cadre de vie-technique (entreprises d'économistes de la construction et entreprises de géomètres) ne font plus partie du champ de l'OMPL et adhèrent à un autre OPCO. Cette modification du périmètre de l'OMPL est intégrée, à partir de 2021, dans les trois fiches entreprises.
- **les données relatives aux salariés** proviennent de deux sources :
 - la DADS, au 1/12^e jusqu'en 2013 et la DADS complète à partir de 2014. Les données relatives aux salariés du baromètre 2021, qui s'appuient sur les données de la DADS 2018, prennent encore en compte les 13 branches du périmètre antérieur de l'OMPL car celui-ci n'avait pas encore été modifié;
 - la base formation de l'OPCO EP, pour la fiche relative à la formation professionnelle. Cette fiche étant issue de la base de données formation 2020 de l'OPCO EP, elle prend uniquement en compte les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL.

À dater de 2022, toutes les fiches seront calées sur le nouveau périmètre de l'OMPL regroupant 11 branches.

DÉFINITIONS

Bénéfice : résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés

Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Entreprise employeuse : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés.



Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Valeur ajoutée (VA) : valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité.

• Types de métier

Les types de métiers sont déterminés par agrégation de professions répertoriées dans la PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE, seules les professions dont la part est supérieure ou égale à 1 % en 2018 sont retenues :

- **exercice total du métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (avocats, architecte, dentiste, expert en automobile, pharmacien adjoint, vétérinaire, ...);
- **exercice partiel du métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (conducteur de travaux, clerc, dessinateurs en bâtiments, infirmier, juriste, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, ...);
- **soutien au métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité (assistants dentaires, assistants juridiques, auxiliaires vétérinaires, ...);
- **soutien à l'entreprise**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité de l'entreprise (chargés des ressources humaines, comptables, standardistes, secrétaires, ...).

• Domaines de compétences

Les formations sont classifiées par domaine de compétences à partir du fichier formations de l'OPCO-EP :

- **activité de l'entreprise**, formations relatives au cœur d'activité de l'entreprise ;
- **autre**, formations permettant un repositionnement professionnel (bilan de compétences), sur un métier non lié à l'entreprise, ou ne pouvant être classées dans les autres domaines de compétences ;
- **développement professionnel/personnel**, formations permettant de mieux gérer les situations (gestion des conflits, gestion du stress, accueil, communication) et de développer des compétences périphériques à l'entreprise (sauveteur secourisme du travail, tuteur, ...);
- **informatique/numérique**, formations aux outils bureautiques, aux logiciels professionnels, aux réseaux sociaux, ... ;
- **gestion de l'entreprise**, formations liées aux activités de gestion des ressources humaines, gestion financière et comptable, qualité et normes, activités administratives... ;
- **langues**, toutes les formations linguistiques.



MÉTHODES

• Rotation des entreprises

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre d'entreprises entrées dans le champ au cours de l'année}}{\text{Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre d'entreprises sorties du champ au cours de l'année}}{\text{Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année}}$$

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$

Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises.

• Mobilité des salariés

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre de salariés entrés dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de salariés sortis dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$

Cet indicateur donne une évaluation du rythme de renouvellement des salariés.

• Rémunérations

La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice, permettant de comparer les rémunérations femmes/hommes, a été calculé.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes} \times 100}{\text{Rémunération Hommes}}$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.

• Taux de chômage annuel

$$\text{Taux de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.

La partie « entreprises » du baromètre de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises.

Celle-ci est construite à partir de la base « adhérents » de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'OMPL.

Entreprises

Démographie des entreprises libérales 08

Caractéristiques des entreprises libérales 12



RECU DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année dernière, le nombre d'entreprises employeuses de la région recule. La variation (- 8,3 %), nettement plus marquée qu'au niveau national (- 3,0 %), est fortement impactée par le secteur santé qui représente 83,4 % des entreprises employeuses.

Entreprises champ de l'OMPL par secteur en 2020¹

	Secteur cadre de vie-technique	Secteur juridique	Secteur santé	Bourgogne-Franche-Comté	Ompl
Entreprises employeuses	232	406	3207	3845	100341
Évolution 2019-2020 (%)	6,9	- 4,9	- 9,6	- 8,3	- 3,0
Taux d'entrée (%)	23,0	11,2	9,0	10,0	14,1
Taux de sortie (%)	15,7	15,9	18,8	18,3	17,1
Taux de rotation (%)	19,4	13,6	13,9	14,2	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

¹ : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.



ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la hausse (+ 6,9 %). L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 92,2 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une diminution remarquable du nombre d'entreprises (- 4,9 %) largement déterminée par les cabinets d'avocats qui concentrent 72,2 % des entreprises du secteur. La branche est caractérisée par le deuxième taux de rotation le plus élevé (13,4 %) lié à d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une diminution remarquable (- 9,6 %) sous l'effet de l'évolution des cliniques vétérinaires, des cabinets dentaires et de la pharmacie d'officine qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche professionnelle

	Entreprises employeuses	Évolution 2019-2020 (%)	Taux d'entrée (%)	Taux de sortie (%)	Taux de rotation (%)
Secteur cadre de vie-technique	232	6,9	23,0	15,7	19,4
Entreprises d'architecture	214	12,6	26,3	13,2	19,7
Entreprises d'experts en automobile	18	- 33,3	0,0	33,3	16,7
Secteur juridique	406	- 4,9	11,2	15,9	13,6
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	18	50,0	50,0	0,0	25,0
Cabinets d'avocats	293	- 5,2	11,0	15,9	13,4
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	18	- 5,3	10,5	15,8	13,2
Études d'huissiers de justice	77	- 11,5	6,9	18,4	12,6
Secteur santé	3207	- 9,6	9,0	18,8	13,9
Cabinets dentaires	782	- 10,9	8,5	19,2	13,9
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	19	11,8	17,6	11,8	14,7
Cabinets médicaux	1242	- 11,5	11,8	23,6	17,7
Pharmacie d'officine	921	- 7,6	6,2	13,7	10,0
Cliniques vétérinaires	243	- 4,0	6,3	10,3	8,3
Bourgogne-Franche-Comté	3845	- 8,3	10,0	18,3	14,2
Ompl	100341	- 3,0	14,1	17,1	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'experts en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



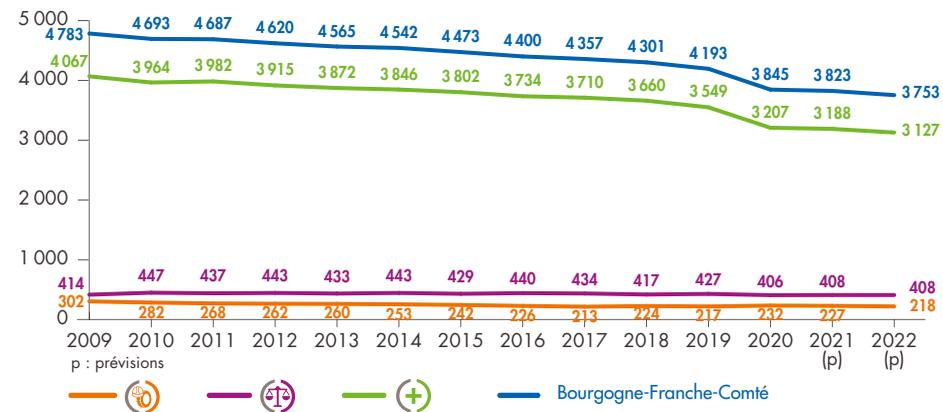
MOINS D'ENTREPRISES

Entre 2009 et 2020, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL régional a diminué de 938 unités.

Les dynamiques sectorielles suivent toutes des orientations similaires.

Le secteur santé subit la plus forte baisse (- 860 entreprises).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par secteur



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



DIMINUTION MARQUÉE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

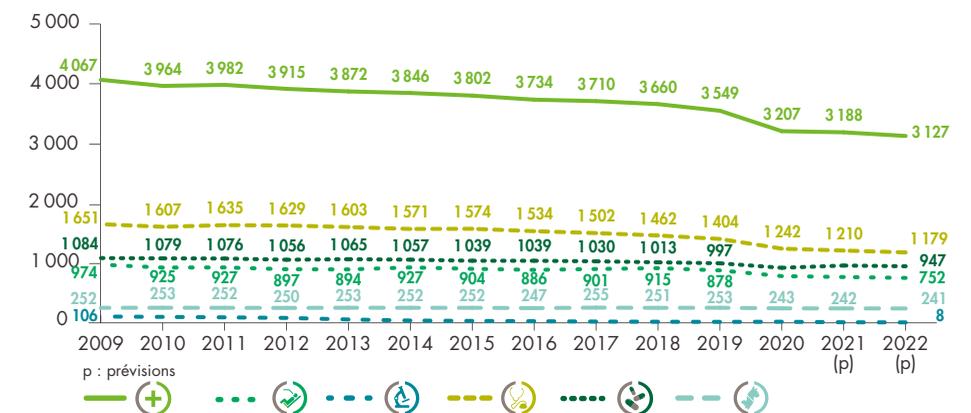
Par rapport à 2009, le secteur a vu le nombre d'entreprises reculer de - 860 unités.

Toutes les branches sont marquées par un mouvement de repli.

L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets médicaux avec une variation de - 409 entreprises.



Secteur santé



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

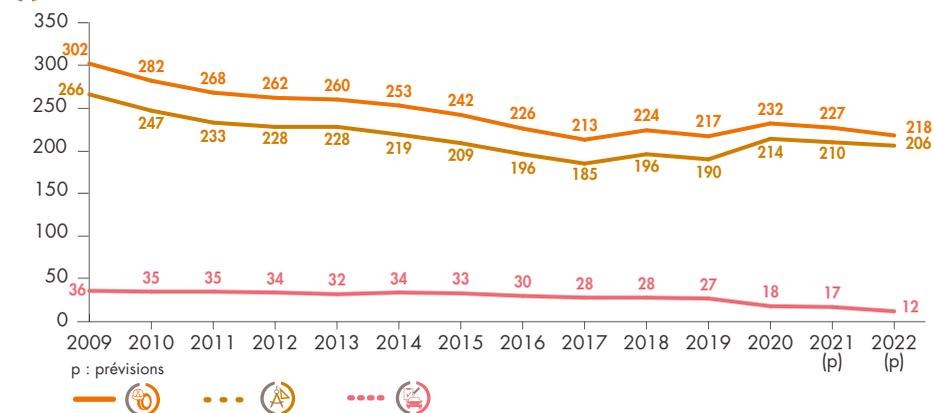


TENDANCE À LA BAISSÉ

De 2009 à 2020, la variation négative du secteur (- 70 entreprises) est expliquée par une diminution du nombre d'entreprises d'architecture (- 52) et d'entreprises d'experts en automobiles (- 18).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche professionnelle

Secteur cadre de vie-technique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



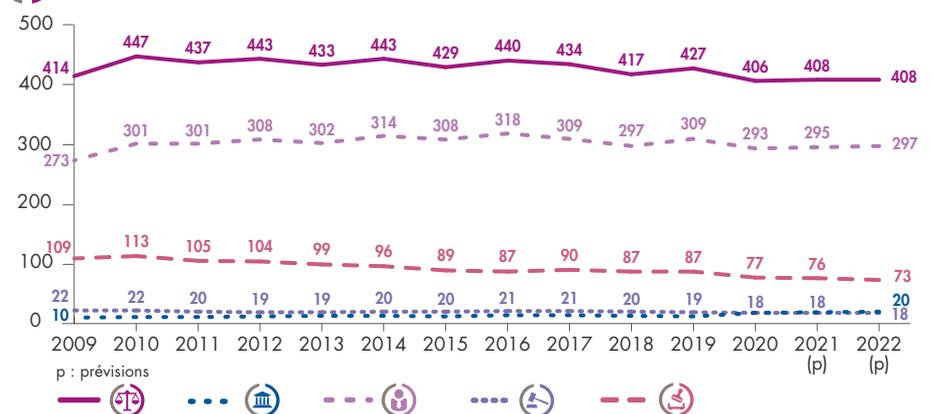
LÉGÈRE REGRESSION

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises a reculé de - 8 unités.

En volume, la branche des études d'huissiers de justice connaît la plus forte variation (- 32 entreprises).

Néanmoins, c'est l'évolution de la branche des cabinets d'avocats (- 7,3 %) qui impacte le plus fortement le secteur en raison du nombre d'entreprises qu'elle regroupe (72,2 %).

Secteur juridique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



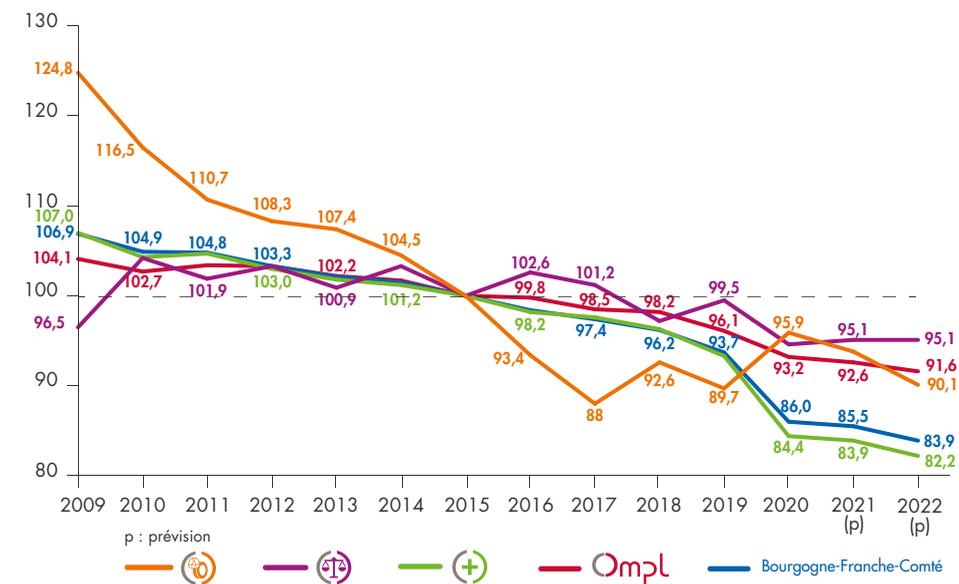
REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse.

Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur santé qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative. Tous les secteurs connaissent néanmoins un recul.

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés. L'année 2015 est donc prise en référence.

Entreprises employeuses du champ de l'OMPL Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, estimations.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.

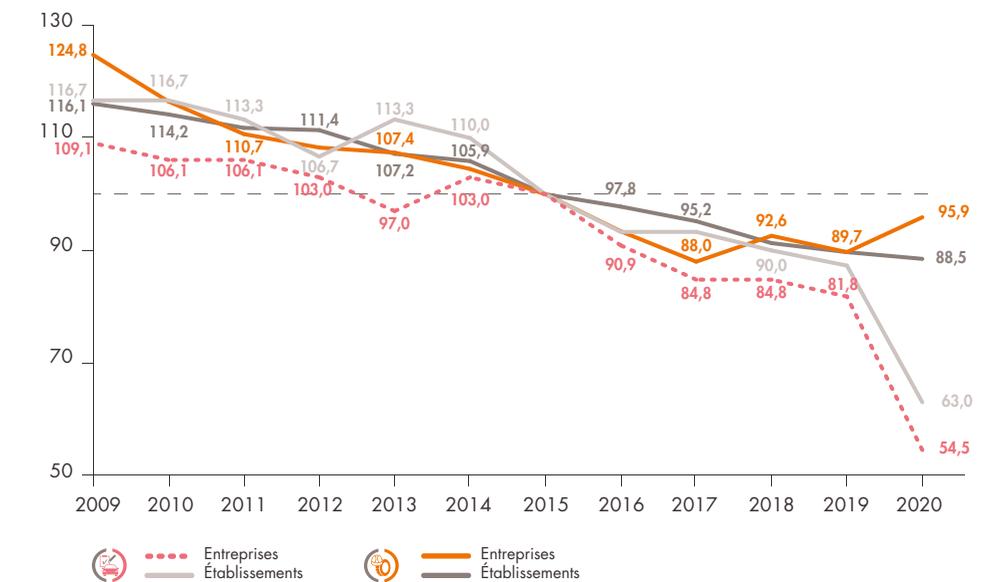
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur cadre de vie-technique Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



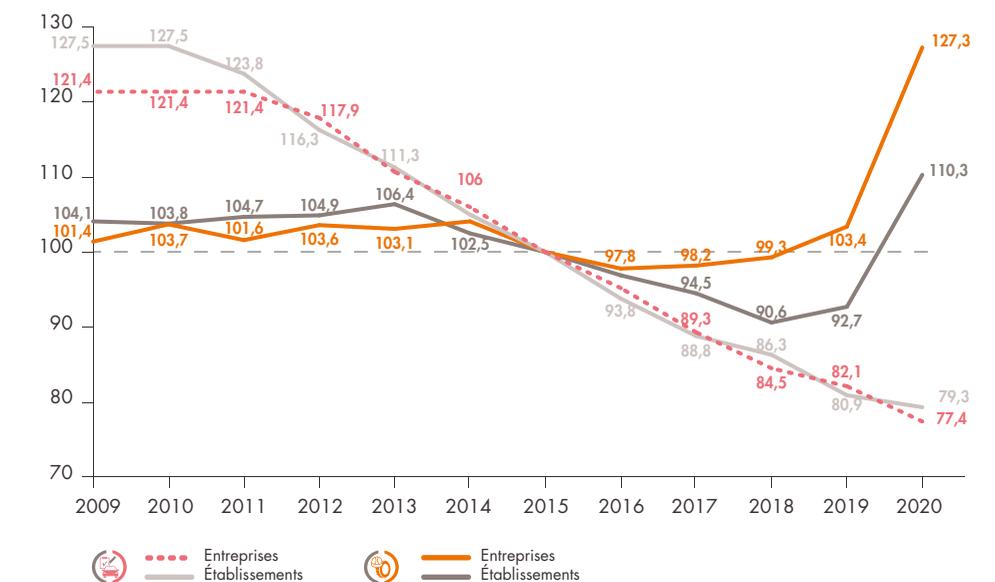
Entreprises d'architecture



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



Entreprises d'experts en automobiles



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'experts en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



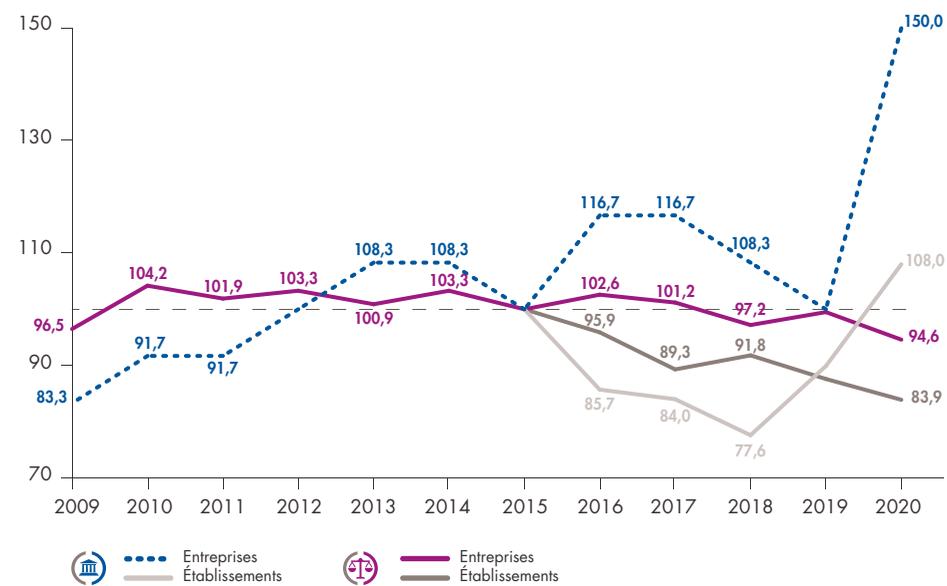
RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement augmenté. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



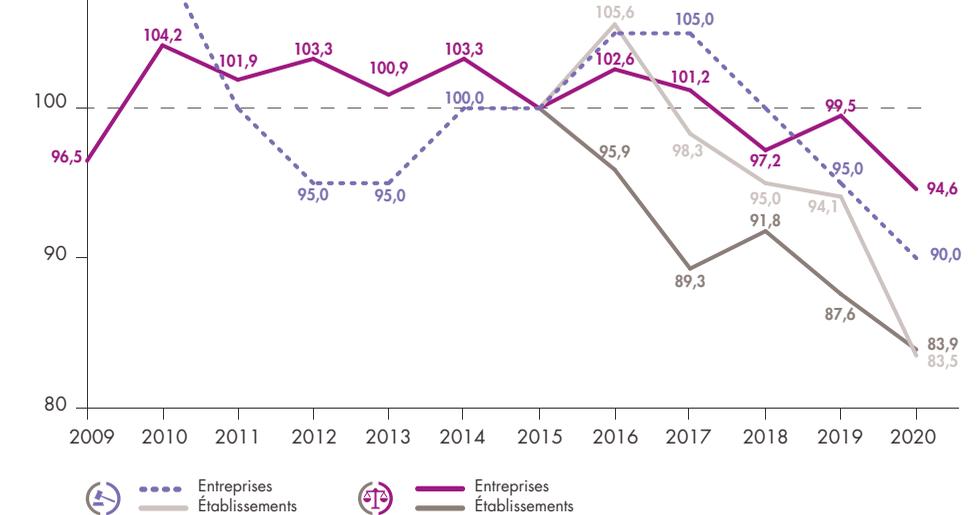
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2009, le stock d'entreprises a fortement diminué. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



PLUS D'ENTREPRISES MAIS MOINS D'ÉTABLISSEMENTS

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement augmenté. En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à décroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre et leurs implantations géographiques sont moins nombreuses. Le tissu entrepreneurial devient moins dense.

Cabinets d'avocats



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Études d'huissiers de justice



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

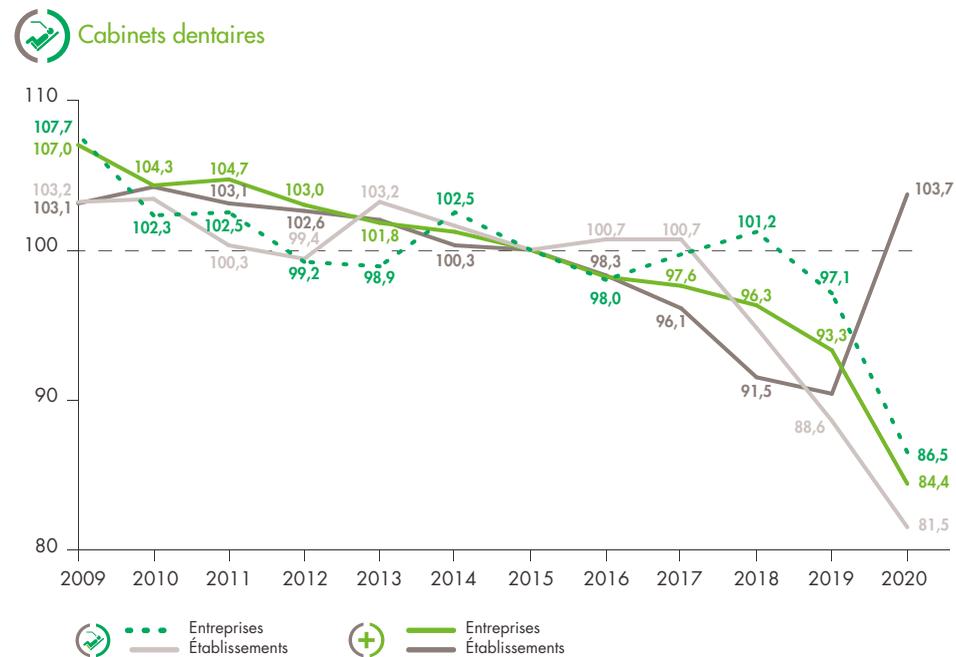


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur santé

Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



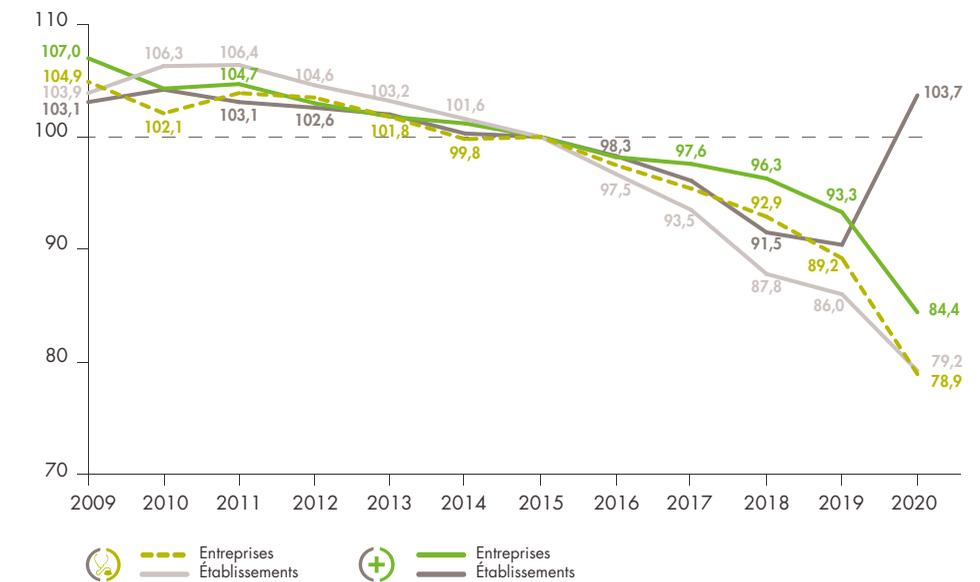
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Cabinets médicaux



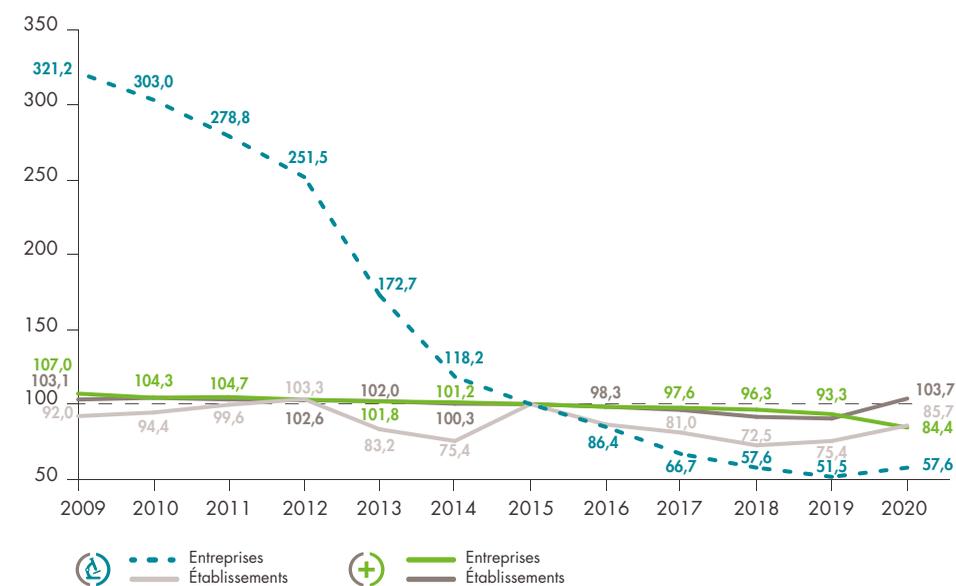
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



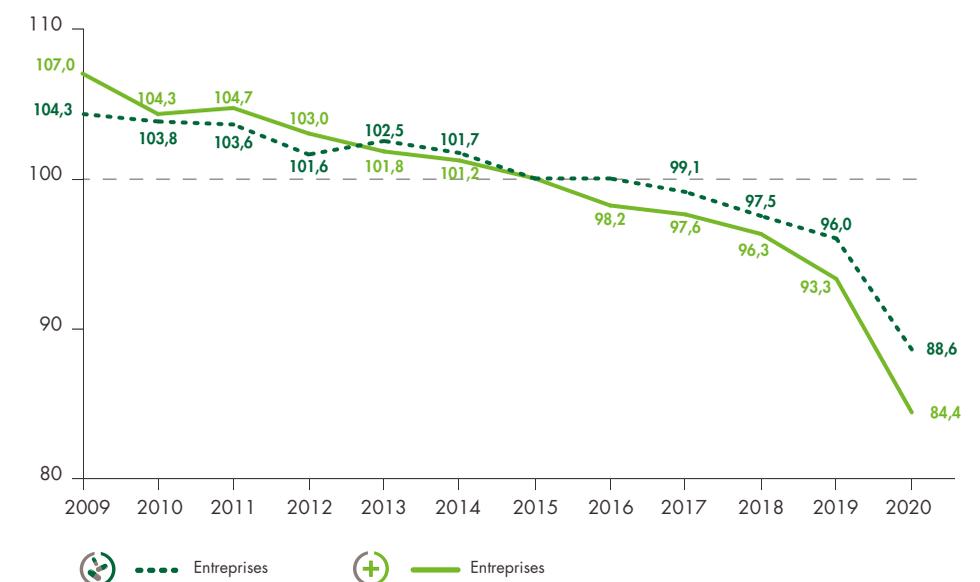
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



ÉROSION ENTREPRENEURIALE

Par dispositions légales, la branche de la pharmacie d'officine regroupe uniquement des entreprises mono-établissements. Leur volume est en forte diminution. Par rapport à 2015, leur nombre a ainsi varié de - 11,4 % en 2020.

Pharmacie d'officine



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Cliniques vétérinaires



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



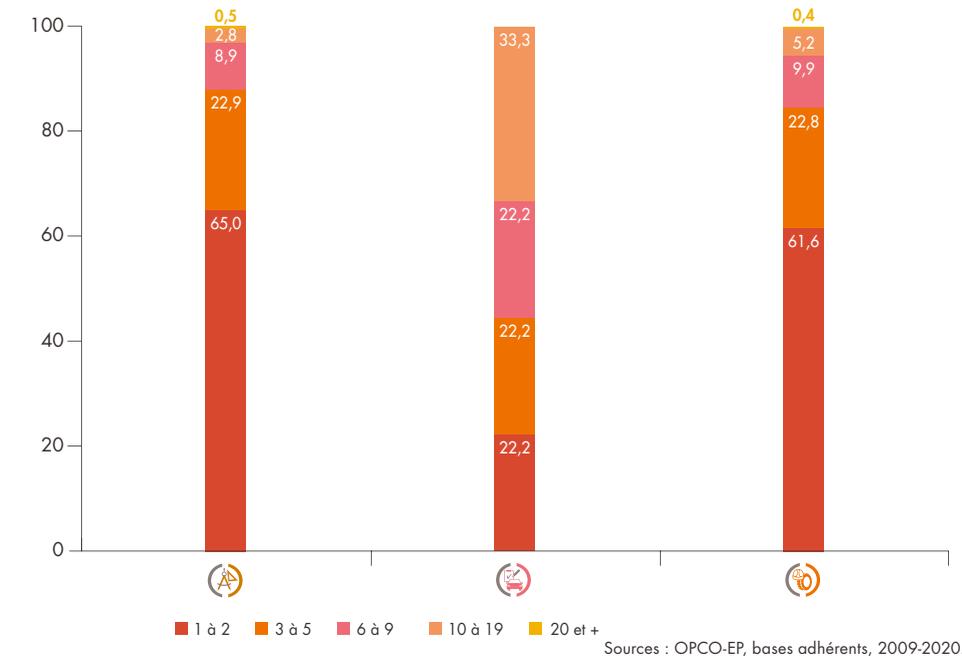
UN À CINQ EMPLOIS ETP

Huit entreprises sur dix génèrent un à cinq emplois ETP. Néanmoins, des différences sont observables en fonction des branches :

- dans celle des entreprises d'experts en automobiles, les entreprises de plus de neuf emplois ETP sont largement surreprésentées ;
- à l'opposé, les structures générant moins de six emplois ETP sont représentatives dans les entreprises d'architecture.

Répartition des entreprises employeuses par taille et branche professionnelle (emplois ETP, %)

Secteur cadre de vie-technique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

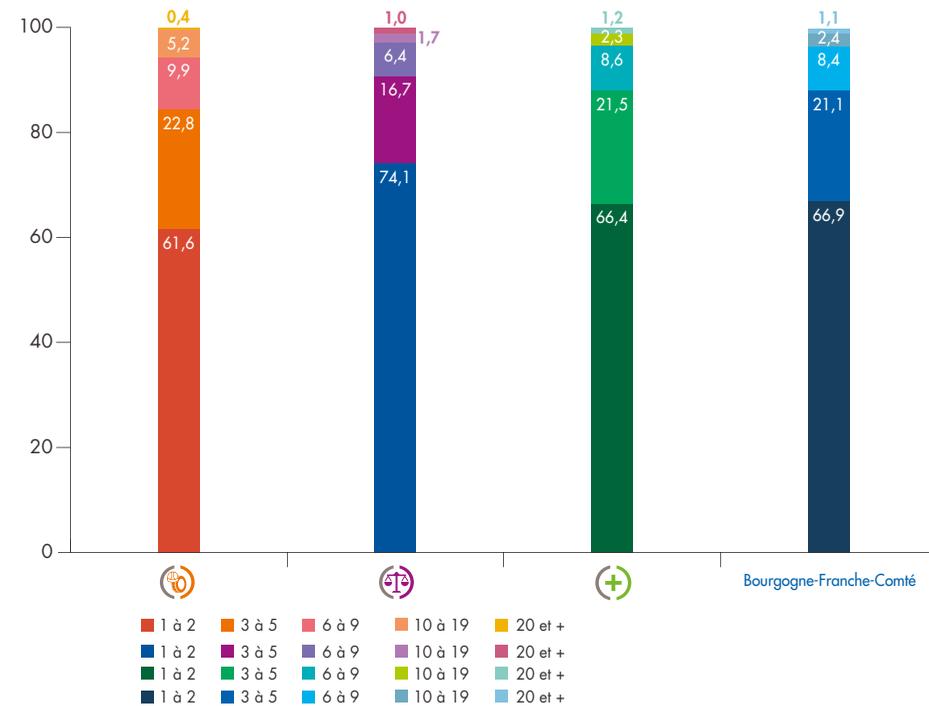


UN MONDE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les entreprises générant moins de 10 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentent 96,4 % des entreprises du champ de l'OMPL en Bourgogne-Franche-Comté. Au niveau régional, les très petites entreprises animent les activités libérales. Cette caractéristique se rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances par rapport à l'ensemble régional :

- le secteur cadre de vie-technique est caractérisé par une sous-représentation des entreprises comptant un à neuf ETP (- 2,1 points) ;
- à l'opposé, cette taille d'entreprise est surreprésentée dans le secteur juridique (+ 0,8 point) ;
- le secteur santé présente une répartition similaire.

Répartition des entreprises employeuses par taille et secteur (emplois ETP, %)



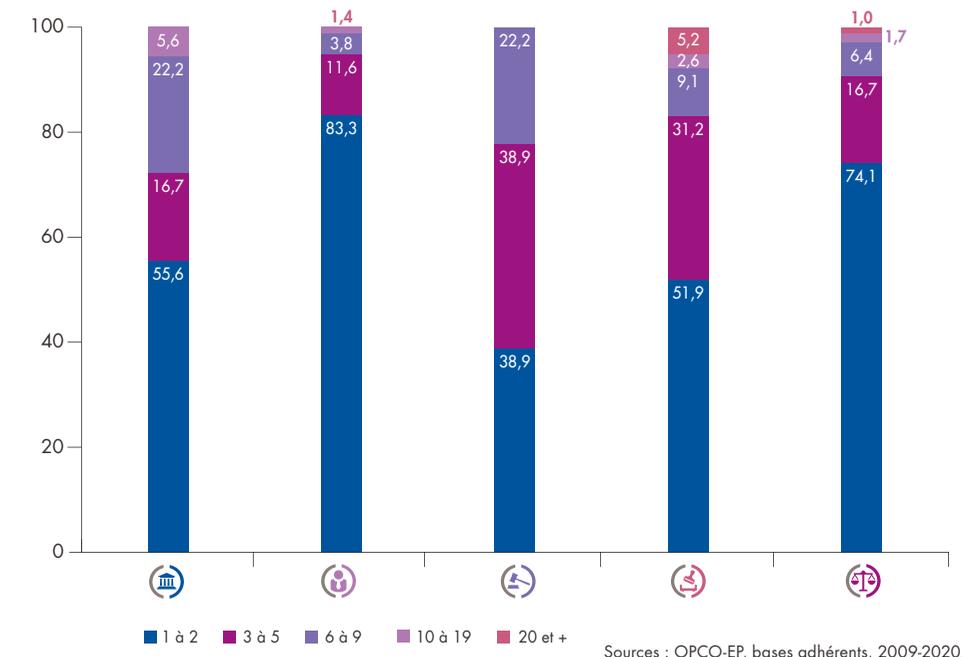
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

La branche des cabinets d'avocats est caractérisée par une surreprésentation des entreprises générant moins de six emplois ETP. La structure du secteur dépend directement de cette branche qui recouvre 77,0 % des entreprises. Les répartitions sont assez différentes dans les autres branches. Les études d'huissiers de justice comptant 10 salariés et plus sont relativement fréquentes.

Secteur juridique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

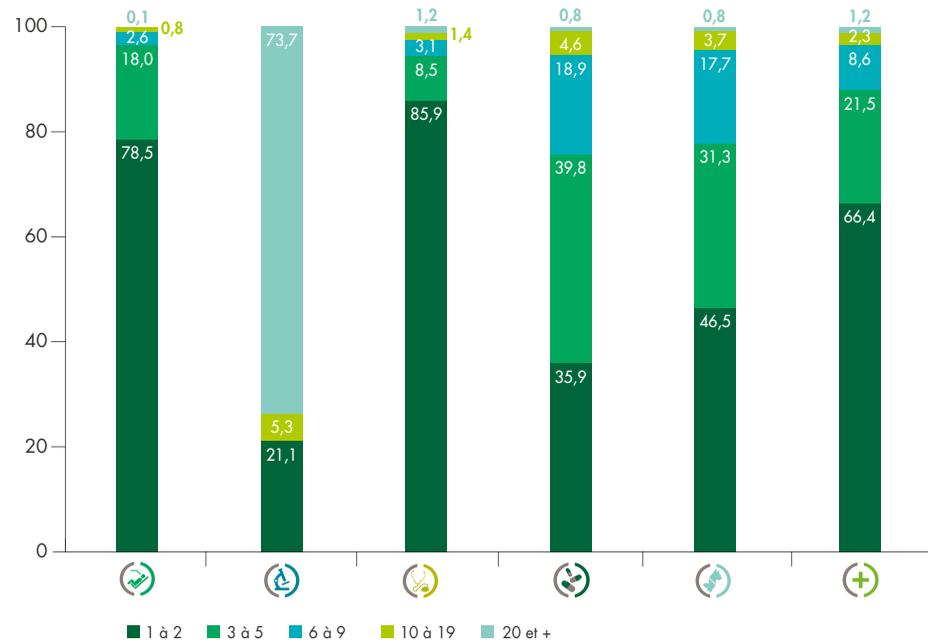
87,9 % des entreprises du secteur génèrent un à cinq emplois ETP. Mais 79,0 % des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers en comptent au moins dix.

La configuration des cabinets dentaires, des cabinets médicaux et, dans une moindre mesure, des cliniques vétérinaires est symétriquement opposée, puisque la plus importante proportion de ces entreprises génèrent moins de trois emplois ETP.

La pharmacie d'officine est dans une situation intermédiaire avec une part plus importante d'entreprises générant de trois à cinq ETP.



Secteur santé



Sources : OPCA-EP, bases adhérents, 2009-2020.

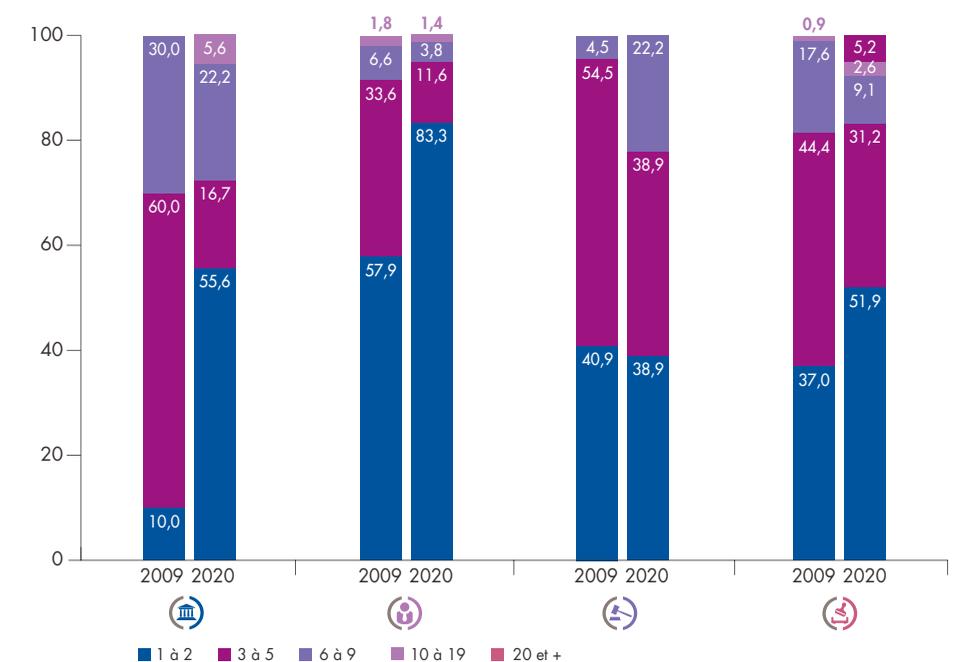


ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES MARQUÉES

Pour toutes les branches, sauf celle des offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires, la part des entreprises générant moins de trois emplois ETP est celle qui a le plus progressé. Les entreprises comptant 10 à 19 emplois se distinguent pour cette branche.



Secteur juridique



Sources : OPCA-EP, bases adhérents, 2009-2020.



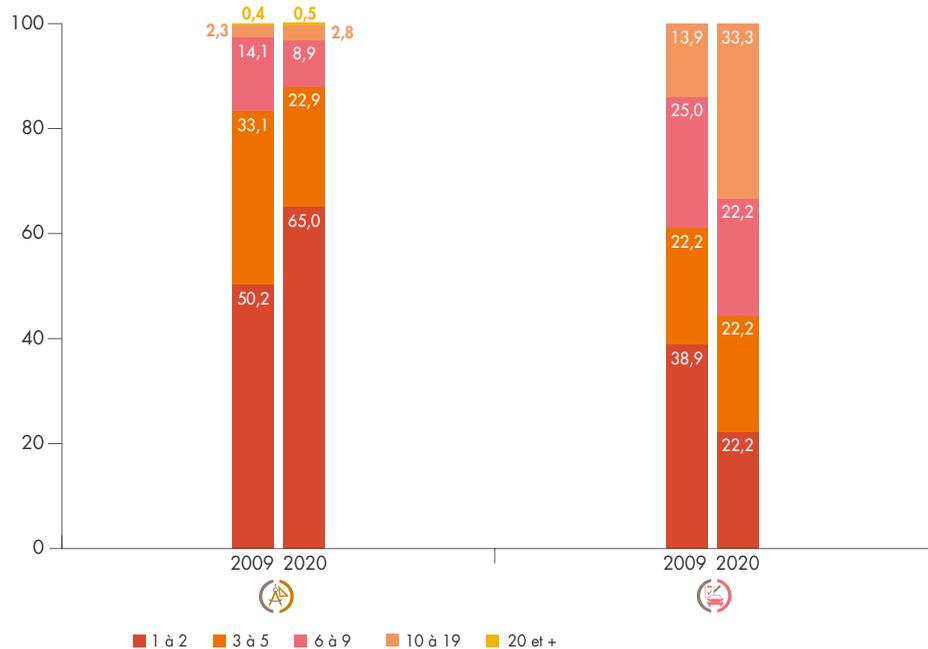
ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES AU SEIN DU SECTEUR

Dans la branche des entreprises d'experts en automobiles, la part des entreprises de 10 ETP et plus progresse (+19,4 points) au détriment des structures d'effectifs inférieurs.

En revanche, la proportion d'entreprises d'architecture générant de six à neuf ETP recule sous l'effet d'une dualisation du tissu entrepreneurial au profit des petites et des grandes structures.



Secteur cadre de vie-technique



Sources : OPCA-EP, bases adhérents, 2009-2020.



DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

Dans la branche des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, la part des entreprises générant plus de 19 emplois ETP connaît la plus forte progression. Dans les autres branches, les entreprises générant moins de trois ETP voient leur part s'accroître plus fortement.



Secteur santé



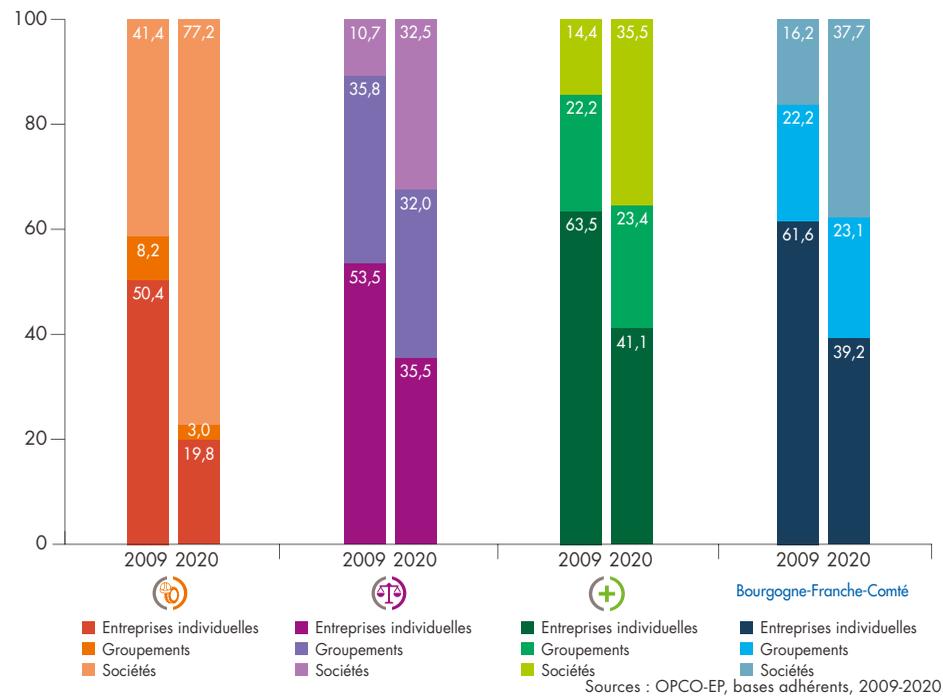
Sources : OPCA-EP, bases adhérents, 2009-2020.



DOMINANCE DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Traditionnellement, l'entreprise individuelle est la structure juridique la plus fréquente. Mais, par rapport à 2009, elle n'est plus majoritaire dans aucun secteur. Elle perd du terrain au profit des sociétés. Ce phénomène reflète une gestion plus entrepreneuriale des structures.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et secteur (%)

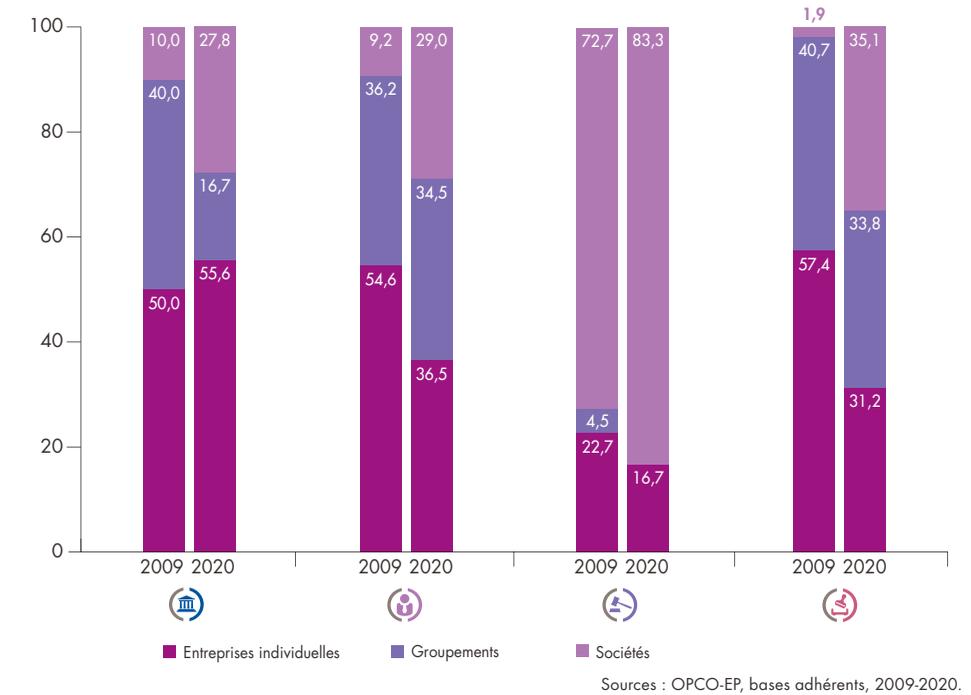


ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Par rapport à 2009, la forme juridique de l'entreprise individuelle augmente dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires. Néanmoins, les sociétés tendent à progresser dans toutes les branches, notamment dans celle des études d'huissiers de justice.



Secteur juridique

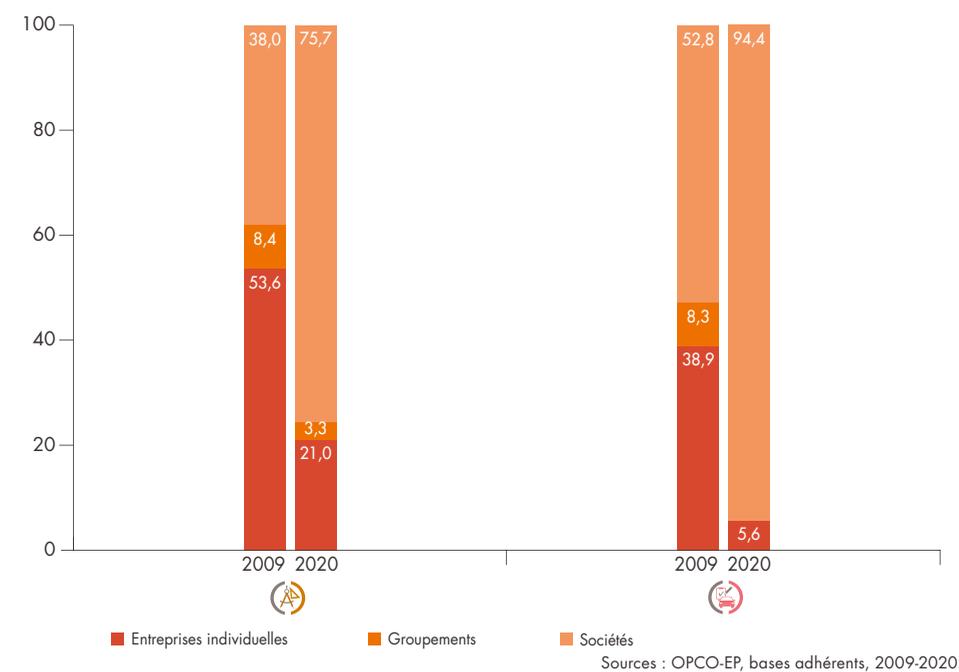


ENTREPRENEURIALISATION DU SECTEUR

Depuis 2009, la part des sociétés a progressé de 37,7 points dans les entreprises d'architecture et de 41,6 points dans les entreprises d'experts en automobiles. Cette évolution traduit une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche professionnelle (%)

Secteur cadre de vie-technique

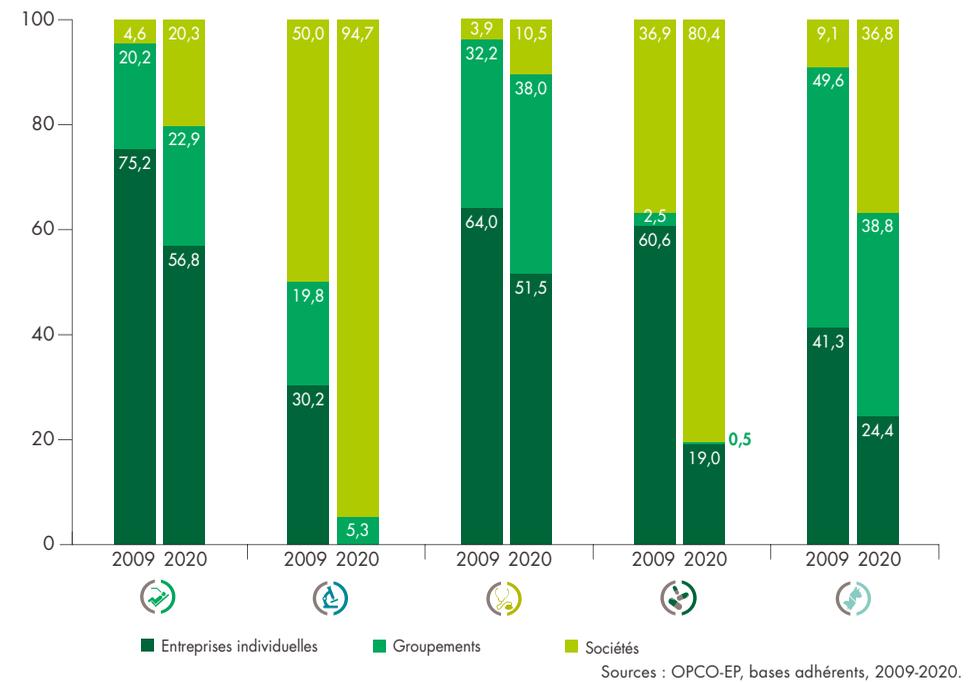


ENCORE BEAUCOUP D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les branches du secteur sont traditionnellement marquées par une forte proportion d'entreprises individuelles. Mais, les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et la pharmacie d'officine comptent de plus en plus de sociétés commerciales qui constituent aujourd'hui la forme juridique dominante. Ces évolutions traduisent d'importantes mutations du tissu entrepreneurial.



Secteur santé



La partie « salariés » du baromètre OMPL présente les informations saillantes concernant les salariés du périmètre de l'OMPL.

Celle-ci est construite à partir :

- des données de la DADS 2018, fournies par l'INSEE, des 13 branches professionnelles du périmètre de l'OMPL à cette date ;
- des données « formation 2020 » issues de la base formation 2020 de l'OPCO EP. Depuis 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la transformation des OPCA en OPCO (opérateurs de compétences), 2 branches « entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL. De ce fait, seules les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL sont prises en compte dans la fiche « formation professionnelle ».

Salariés

Effectifs salariés	26
Effectifs par genre	31
Catégories sociales	33
Contrats de travail	37
Temps de travail	39
Effectifs par tranche d'âge	41
Mobilité annuelle	43
Rémunération nette annuelle	44
Formation professionnelle	45
Chômage annuel	50

Effectifs salariés régionaux du champ de l'OMPL

	Auvergne Rhône-Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse*	DOM*	Grand Est	Hauts-de France	Île-de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	Ompl
	8759	1417	3312	1490	334	1108	3520	3730	17449	2196	5409	4847	3710	3966	61247
	5654	726	2170	754	193	555	2202	2196	13805	1175	3150	2932	2408	2343	40263
	709	77	161	72	37	53	168	133	688	159	327	312	206	223	3325
	655	216	234	229	33	147	380	560	875	317	521	565	393	491	5616
	1741	398	747	435	71	353	770	841	2081	545	1411	1038	703	909	12043
	7548	1771	2162	1758	235	1136	3735	4297	25719	2343	4839	4676	2636	5168	68023
	446	124	149	130	17	89	261	245	840	133	279	339	143	367	3562
	5579	993	1530	1078	128	639	2317	2632	21195	1488	3226	3210	1945	3385	49345
	325	215	169	119	0	10	242	198	1513	157	155	150	113	182	3548
	1198	439	314	431	90	398	915	1222	2171	565	1179	977	435	1234	11568
	39197	13531	15718	11770	1767	9716	29189	27820	54920	15878	31041	33532	17044	31208	332331
	6137	1757	2135	1508	188	1249	4508	3098	10506	1734	3605	4059	2272	4645	47401
	5498	1823	2048	1742	279	1406	4313	3905	8438	2049	4273	4830	2115	4633	47352
	10588	3481	4231	3021	415	2549	7713	7593	13365	3939	8520	9876	4763	8094	88148
	14077	5235	5753	4580	759	4124	10890	11410	19819	6586	12002	12443	6250	12105	126033
	2897	1235	1551	919	126	388	1765	1814	2792	1570	2641	2324	1644	1731	23397
Total	55504	16719	21192	15018	2336	11960	36444	35847	98088	20417	41289	43055	23390	40342	461601

Source : Insee, DADS 2018.

* : Donnée estimée.



16719 SALARIÉS

La région concentre 3,6 % de l'emploi salarié total du champ de l'OMPL.

Elle se situe à la onzième place, entre la Normandie et le Centre-Val de Loire. Son poids diffère selon les branches.

Il est plus important pour les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires, les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Poids de la région dans l'ensemble national (%)

Branches professionnelles	Bourgogne-Franche-Comté	Autres régions
	2,3	97,7
	1,8	98,2
	2,3	97,7
	3,8	96,2
	3,3	96,7
	2,6	97,4
	3,5	96,5
	2,0	98,0
	6,1	93,9
	3,8	96,2
	4,1	95,9
	3,7	96,3
	3,8	96,2
	3,9	96,1
	4,2	95,8
	5,3	94,7
Ompl	3,6	96,4

Source : Insee, DADS 2018

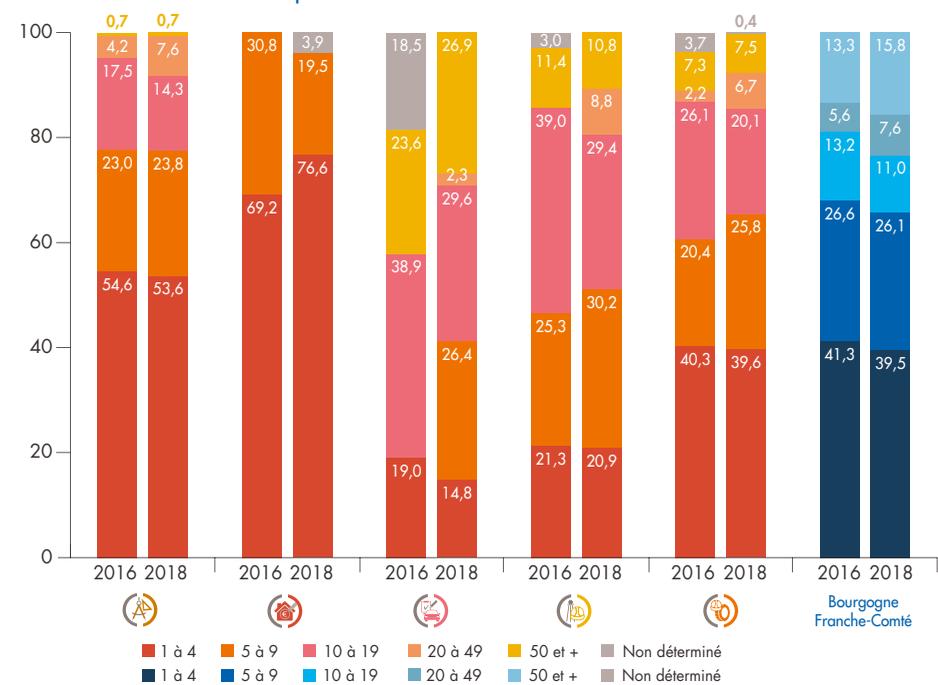


PLUS DE 4/5^E DES EFFECTIFS DANS DES TPE

85,5 % des salariés du secteur cadre de vie-technique régional travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Toutefois, la structure du tissu entrepreneurial évolue. Depuis 2016, la part des entreprises de moins de 20 salariés a reculé de - 1,3 point alors que celle des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 4,4 points.

Répartition des salariés par taille d'entreprise (%)

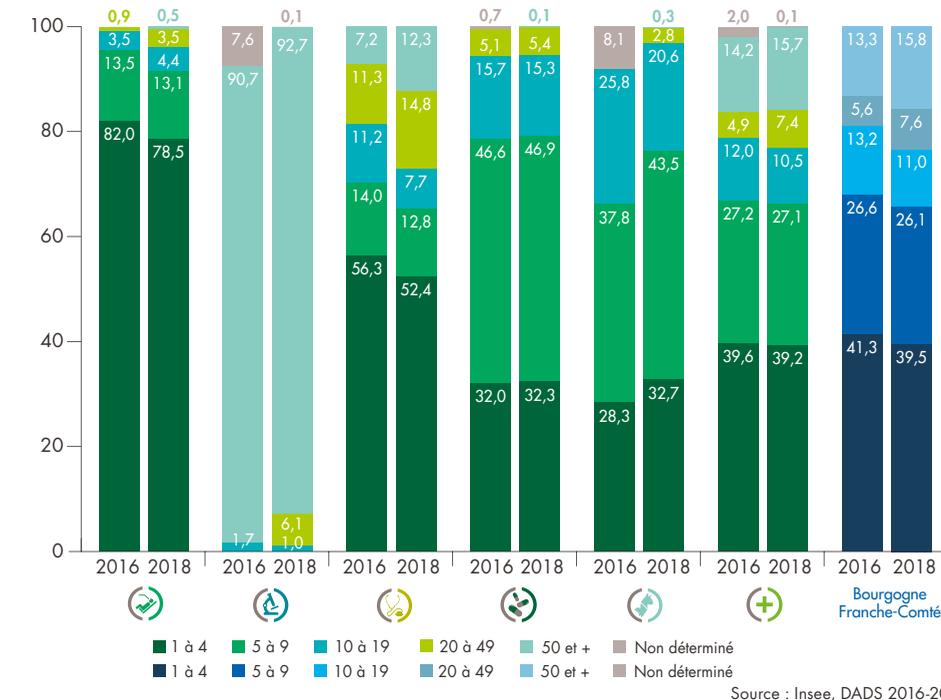
Secteur cadre de vie-technique



PRÉDOMINANCE DES TPE DANS L'EMPLOI

76,6 % des salariés du secteur santé régional travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Depuis 2016, cette proportion a reculé de - 2,0 points. Sur la même période, la part des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 4,0 points.

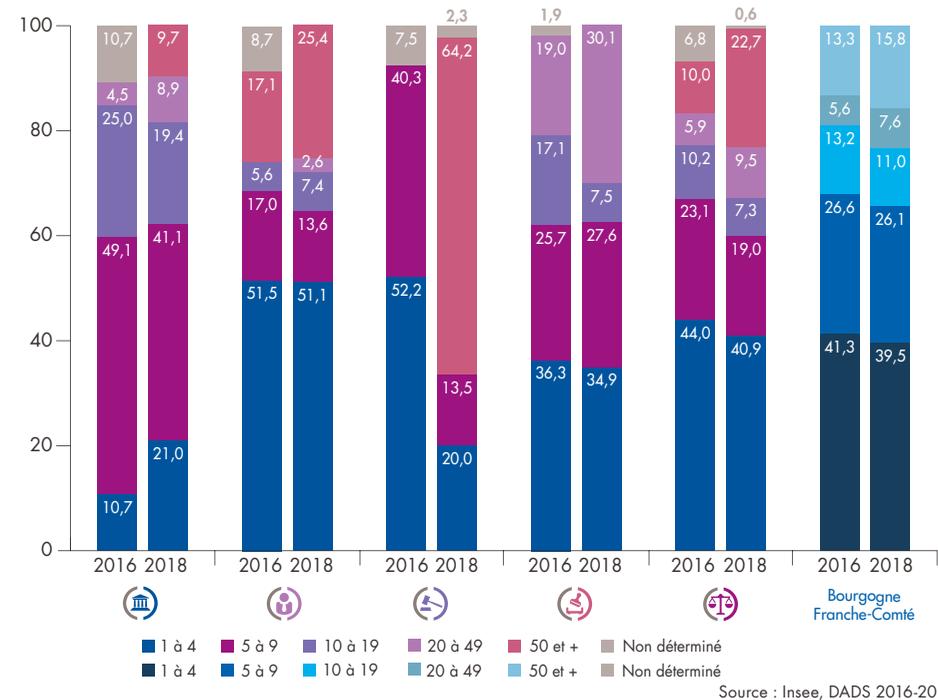
Secteur santé



MAJORITÉ DES SALARIÉS DANS LES TPE

Au niveau régional, 67,2 % des salariés du secteur juridique travaillent dans une entreprise de moins de 20 salariés. La configuration tend à évoluer car, depuis 2016, les TPE emploient une proportion moins importante (- 10,1 points) de salariés. À l'inverse, pour les entreprises de 20 salariés et plus, la part est en progression (+ 15,7 points).

Secteur juridique

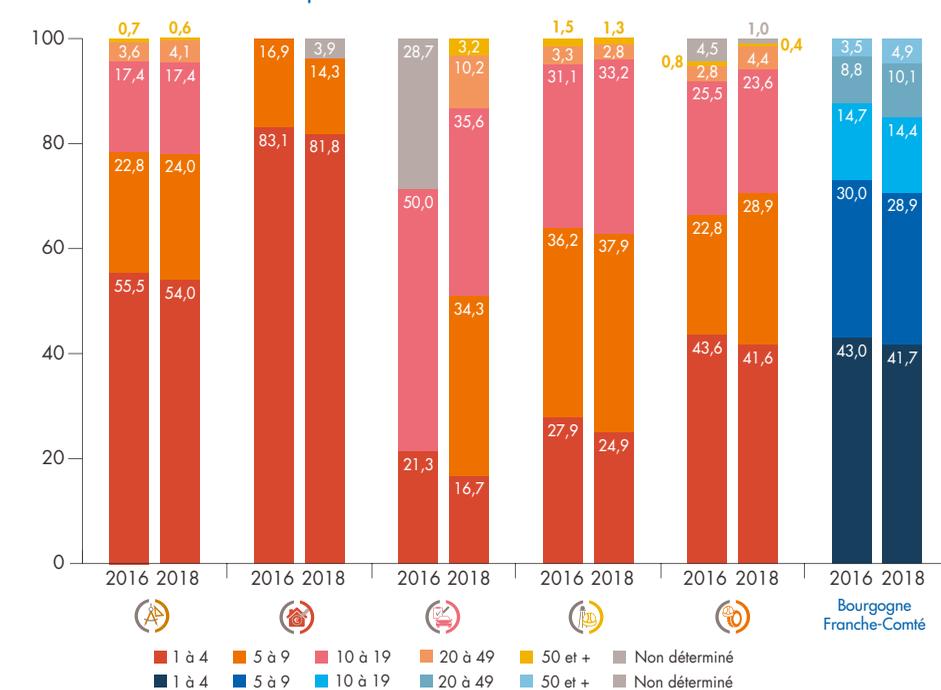


PETITES STRUCTURES TRÈS MAJORITAIRES

Au niveau régional, les établissements de moins de 20 salariés du secteur cadre de vie-technique regroupent 94,1 % des salariés. Leur part est en progression de 2,2 points par rapport à 2016 de même que la proportion d'entreprises de plus grande taille (+ 1,2 point).

Répartition des salariés par taille d'établissement (%)

Secteur cadre de vie-technique

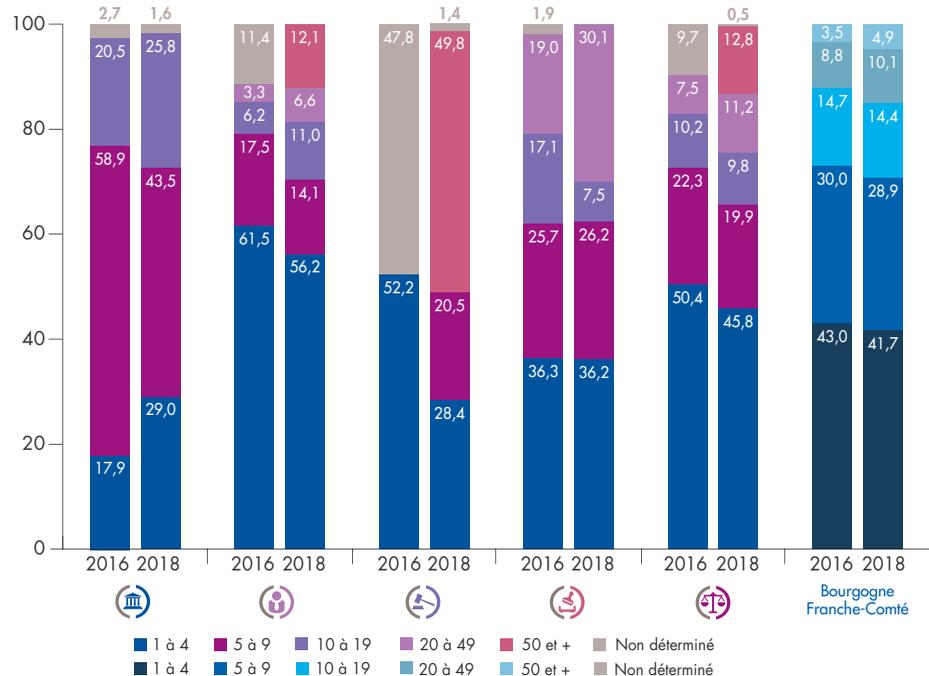




UN TISSU DE STRUCTURES DE PETITE TAILLE

Dans le secteur juridique régional, 75,5 % des salariés travaillent au sein d'établissements comptant moins de 20 salariés. Néanmoins, cette part est marquée par un repli de -7,4 points par rapport à 2016 alors que les structures de taille plus importante voient leur poids progresser (+ 16,5 points).

Secteur juridique



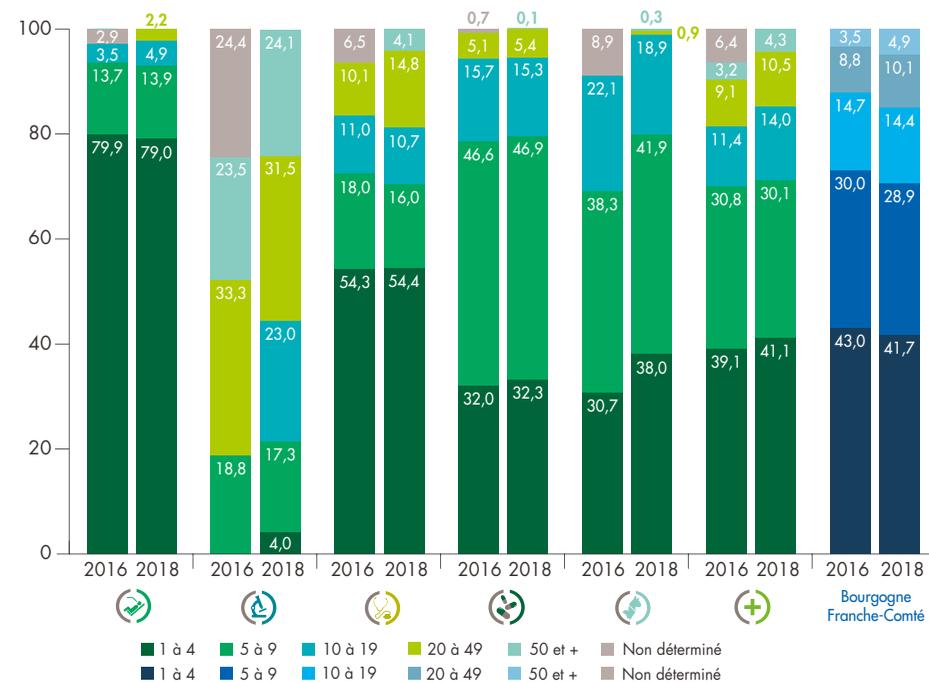
Source : Insee, DADS 2016-2018.



STRUCTURES À TAILLE HUMAINE

Au niveau régional, les établissements de moins de 20 salariés du secteur santé emploient 85,2 % des effectifs. Leur part progresse (+ 3,9 points) de même que celle des établissements de taille plus importante (+ 2,5 points).

Secteur santé



Source : Insee, DADS 2016-2018.

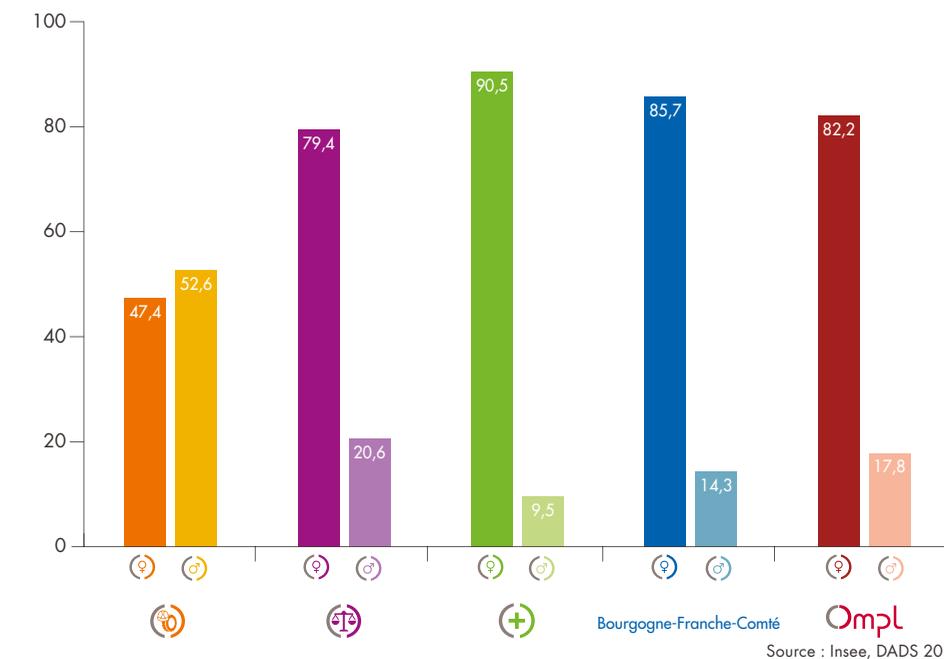
En conséquence de l'article L 5125-17 du Code de santé publique prévoyant qu'une pharmacie d'officine ne peut pas être dotée d'établissements, la répartition des salariés par établissement est similaire à celle des entreprises.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation en Bourgogne-Franche-Comté est très élevé et supérieur au champ de l'OMPL. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique. Le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique**
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique**
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé**
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le troisième employeur (8,5 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 51,2 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,6 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (56,1 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (80,9 % des emplois). Le taux de féminisation des branches y est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	♀	%	♂	%	Total
Secteur cadre de vie-technique	671	47,4	746	52,6	1 417
Entreprises d'architecture	398	54,8	328	45,2	726
Entreprises d'économistes de la construction	36	46,8	41	53,2	77
Entreprises d'experts en automobile	100	46,3	116	53,7	216
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	137	34,4	261	65,6	398
Secteur juridique	1 406	79,4	365	20,6	1 771
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	103	83,1	21	16,9	124
Cabinets d'avocats	876	88,2	117	11,8	993
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	124	57,7	91	42,3	215
Études d'huissiers de justice	303	69,0	136	31,0	439
Secteur santé	12 248	90,5	1 283	9,5	13 531
Cabinets dentaires	1 679	95,6	78	4,4	1 757
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	1 630	89,4	193	10,6	1 823
Cabinets médicaux	3 206	92,1	275	7,9	3 481
Pharmacie d'officine	4 625	88,3	610	11,7	5 235
Cliniques vétérinaires	1 108	89,7	127	10,3	1 235
Bourgogne-Franche-Comté	14 325	85,7	2 394	14,3	16 719
Ompl	379 270	82,2	82 331	17,8	461 601

Source : Insee, DADS 2018.

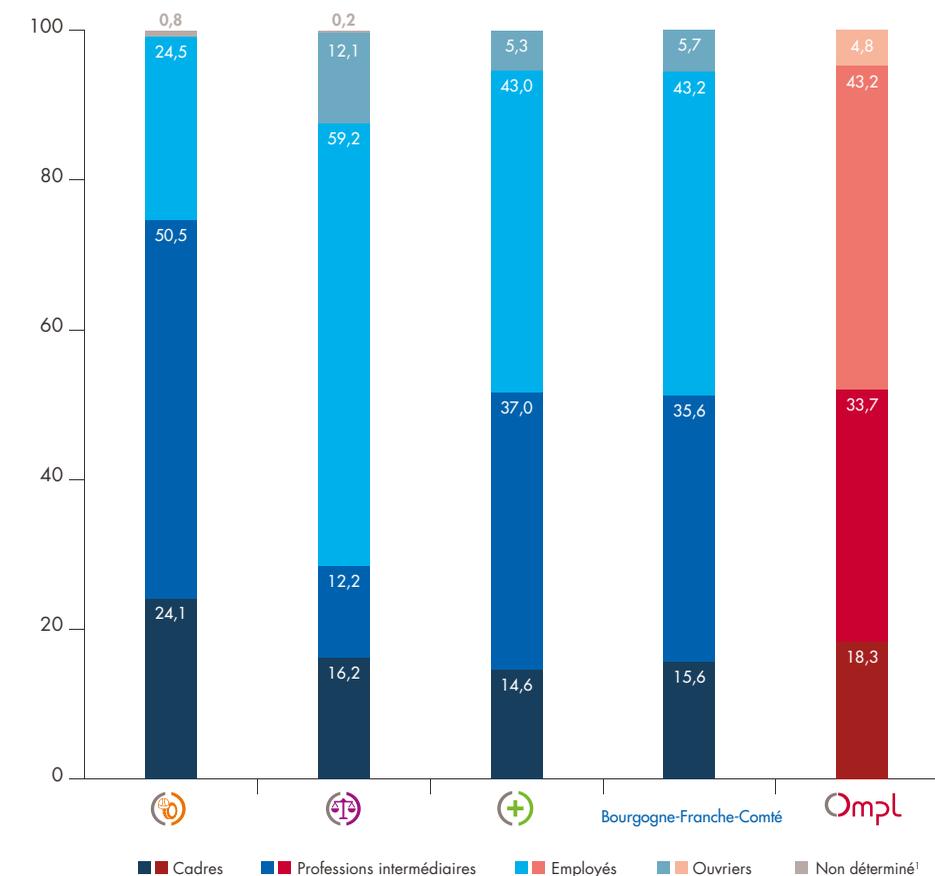


IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. Tout comme les employés dans le secteur juridique.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres. Une nette surreprésentation des employés est constatée dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les laboratoires de biologie médicale et les pharmacies d'officine se démarquent par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non-déterminé ¹
	24,1	50,5	24,5	ND ¹	0,8
	33,1	44,8	21,8	ND ¹	0,4
	11,7	54,5	29,9	ND ¹	3,9
	22,7	30,1	45,8	ND ¹	1,4
	11,1	71,4	16,8	ND ¹	0,8
	16,2	12,2	59,2	12,1	0,2
	10,5	8,9	80,6	ND ¹	0,0
	22,9	9,2	57,5	10,2	0,3
	5,1	7,0	34,9	53,0	0,0
	8,2	22,6	69,0	ND ¹	0,2
	14,6	37,0	43,0	5,3	0,0
	3,6	1,9	90,9	3,5	0,0
	3,8	54,0	33,0	9,2	0,0
	2,4	19,9	72,4	5,3	0,0
	26,6	60,6	7,9	4,9	0,0
	29,9	10,1	56,3	3,7	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	15,6	35,6	43,2	5,7	0,0
Ompl	18,3	33,7	43,2	4,8	0,0

Source : Insee, DADS 2018

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Malgré l'imprécision des données, il s'avère que les femmes sont surreprésentées chez les professions intermédiaires des cabinets de géomètres. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les professions intermédiaires des entreprises d'architecture.
- Dans le secteur juridique, la précision des données limite les comparaisons interbranches. Cependant, la forte féminisation des employés est remarquable pour les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. La surreprésentation féminine caractérise les cadres dans les pharmacies d'officine et les professions intermédiaires dans les laboratoires de biologie médicale et les pharmacies d'officine.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et de la branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	ND ¹	32,5	ND ¹	ND ¹	67,5
	ND ¹	36,9	ND ¹	ND ¹	63,1
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	ND ¹	ND	ND ¹	ND ¹	100,0
	ND ¹	51,8	ND ¹	ND ¹	48,2
	8,7	4,6	21,6	ND ¹	65,1
	ND ¹	ND ¹	79,6	ND ¹	20,4
	13,9	ND ¹	ND ¹	ND ¹	86,1
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	ND ¹	21,5	72,9	ND ¹	5,6
	10,3	36,2	41,0	3,7	8,8
	1,8	ND ¹	93,1	ND ¹	5,1
	ND ¹	55,2	ND ¹	6,2	38,7
	1,7	18,2	76,0	4,1	0,0
	23,8	63,8	7,7	4,7	0,0
	6,7	ND ¹	60,2	ND ¹	33,1
Bourgogne-Franche-Comté	12,9	34,8	47,6	4,7	0,0
Ompl	14,8	32,5	48,4	4,3	0,0

Source : Insee, DADS 2018.

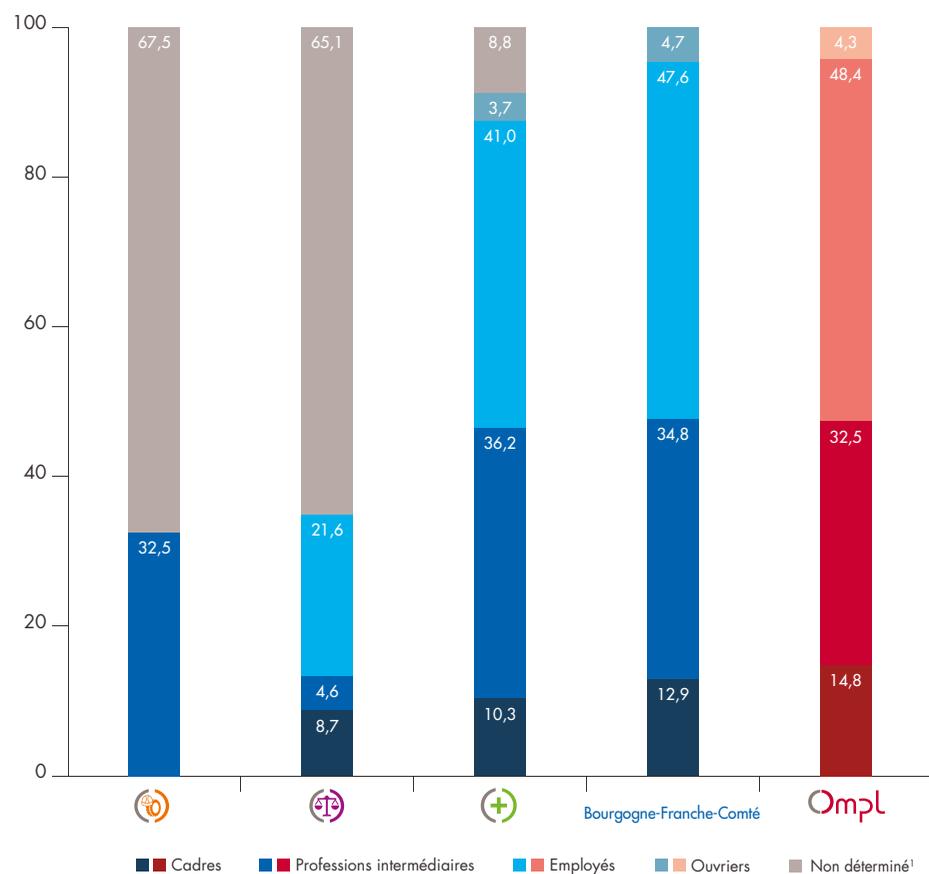
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur santé, la féminisation des employés est relativement importante. Toutefois, la précision des données rend difficile les comparaisons intersectorielles.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et du secteur (%)



Source : Insee, DADS 2018.

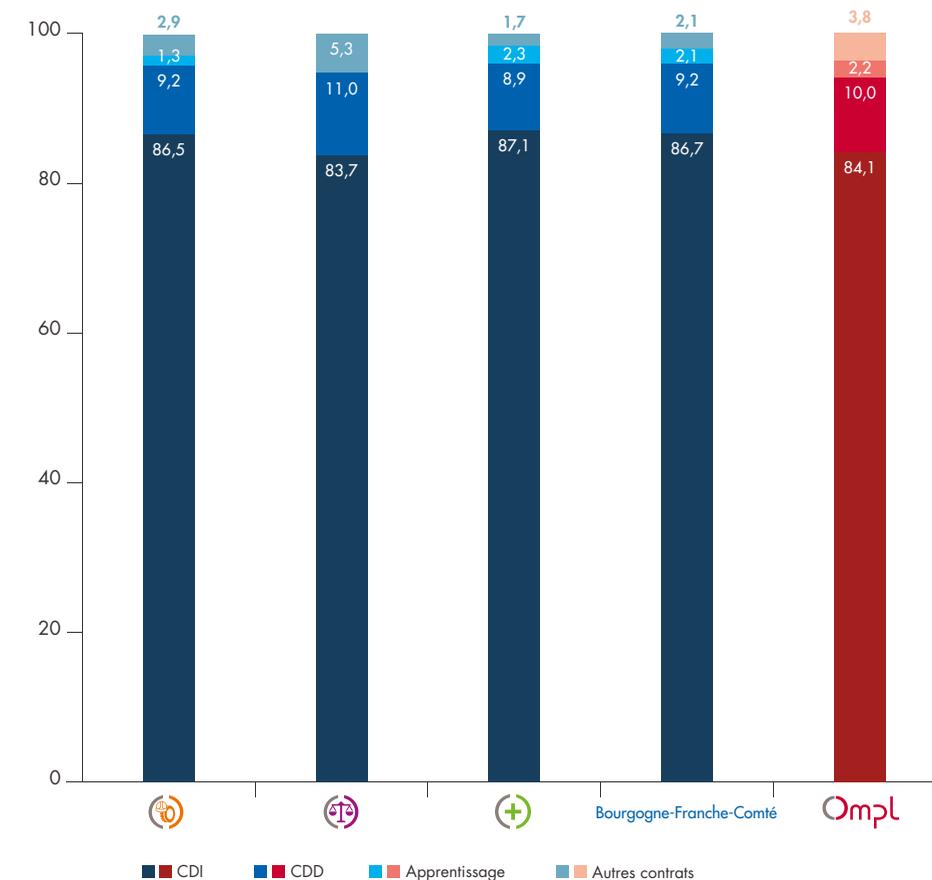
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Quel que soit le secteur, plus de huit salariés sur dix exercent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Le secteur juridique se distingue par la plus forte proportion de contrats à durée déterminée.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires



CDI : CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'experts en automobile a plus souvent recours au CDI que les autres. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent par une utilisation accrue des contrats « autres ». Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires, les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et la pharmacie d'officine.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats
	86,5	9,2	1,3	2,9
	82,9	12,4	1,2	3,4
	87,0	6,5	ND ¹	6,5
	93,5	5,1	ND ¹	1,4
	89,2	6,3	2,5	2,0
	83,7	11,0	ND¹	5,3
	88,7	8,1	ND ¹	3,2
	86,1	6,2	ND ¹	7,7
	65,6	34,4	ND ¹	0,0
	85,9	10,9	ND ¹	3,2
	87,1	8,9	2,3	1,7
	90,3	5,1	ND ¹	4,6
	88,2	10,7	0,7	0,5
	91,3	7,6	0,2	0,9
	84,1	9,3	5,6	1,0
	81,6	13,8	0,5	4,0
Bourgogne-Franche-Comté	86,7	9,2	2,1	2,1
Ompl	84,1	10,0	2,2	3,8

Source : Insee, DADS 2018.

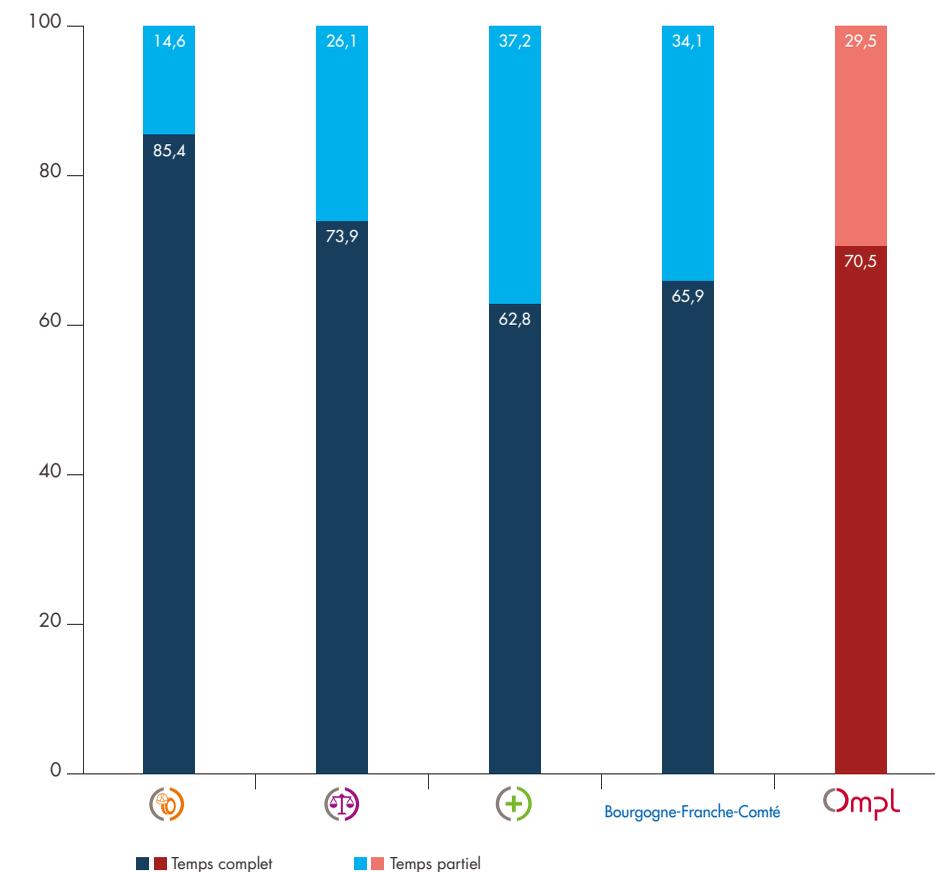
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



UN TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement inférieure à celle observée au niveau national. Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'experts en automobile et les cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, à l'exception des cabinets d'avocats, les branches sont caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur santé, en dehors des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et de la pharmacie d'officine, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les autres branches. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
Secteur cadre de vie-technique	85,4	14,6
Entreprises d'architectes	84,3	15,7
Entreprises d'économistes de la construction	72,7	27,3
Entreprises d'experts en automobile	91,2	8,8
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	86,7	13,3
Secteur juridique	73,9	26,1
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	83,9	16,1
Cabinets d'avocats	67,1	32,9
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	87,4	12,6
Études d'huissiers de justice	79,7	20,3
Secteur santé	62,8	37,2
Cabinets dentaires	60,2	39,8
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	72,7	27,3
Cabinets médicaux	54,8	45,2
Pharmacie d'officine	66,0	34,0
Cliniques vétérinaires	60,6	39,4
Bourgogne-Franche-Comté	65,9	34,1
Ompl	70,5	29,5

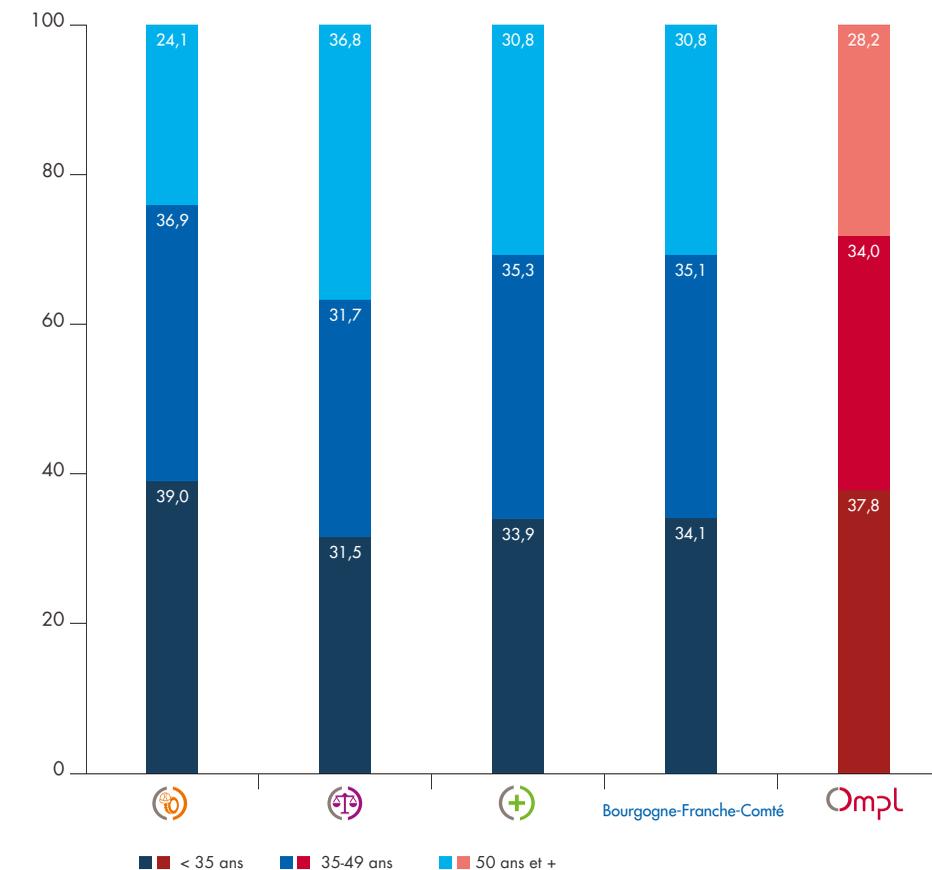
Source : Insee, DADS 2018.



MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont un peu plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

**FORTE VARIABILITÉ
ENTRE LES BRANCHES**

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Les salariés tendent à y être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les seniors sont aussi surreprésentés dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	39,0	36,9	24,1
	41,6	35,3	23,1
	29,9	42,9	27,3
	36,6	41,7	21,8
	37,4	36,2	26,4
	31,5	31,7	36,8
	23,4	34,7	41,9
	29,5	32,8	37,7
	29,3	38,6	32,1
	39,2	25,1	35,8
	33,9	35,3	30,8
	25,6	39,6	34,8
	33,5	30,9	35,7
	24,6	37,8	37,6
	39,9	34,3	25,7
	47,2	33,0	19,8
Bourgogne-Franche-Comté	34,1	35,1	30,8
Ompl	37,8	34,0	28,2

Source : Insee, DADS 2018.

**TURNOVER CONTRASTÉ
SELON LES BRANCHES**

Le turnover régional est élevé. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires, les entreprises d'économistes de la construction et les études d'huissiers de justice se distinguent par un taux très important. En retour, le personnel des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, des entreprises d'experts en automobiles et des cabinets dentaires est caractérisé par une plus grande stabilité.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Mobilité annuelle (%)

Branches professionnelles	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover annuel régional	Turnover annuel national
	18,9	15,1	17,0	21,9
	21,4	15,1	18,2	24,0
	30,5	25,4	28,0	24,5
	13,7	13,2	13,4	16,6
	15,4	14,5	14,9	17,0
	22,1	21,0	21,6	27,1
	17,0	14,2	15,6	20,5
	19,5	21,8	20,6	29,0
	28,0	29,2	28,6	24,1
	27,2	17,4	22,3	22,6
	17,3	15,4	16,4	18,1
	13,9	14,4	14,1	19,6
	14,4	12,2	13,3	18,7
	16,6	13,3	15,0	14,6
	18,5	17,3	17,9	18,9
	24,0	20,1	22,0	22,9
Bourgogne-Franche-Comté	17,9	16,0	16,9	—
Ompl	21,0	18,7	—	19,8

Source : Insee, DADS 2018.



PLUS DE 21637 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est proche de celle observée au niveau national.
Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle (€)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toutes catégories
	32 450	24 743	22 050	22 413	25 316
	31 116	24 632	ND	ND	25 953
	ND	25 958	21 132	ND	25 683
	ND	28 832	20 130	ND	27 494
	31 481	23 273	21 400	ND	23 907
	34 948	22 329	21 579	14 099	22 185
	36 842	30 516	23 720	ND	25 869
	37 309	22 566	21 725	17 366	23 286
	27 738	ND	ND	14 089	14 199
	27 638	20 797	19 159	ND	19 638
	35 308	21 613	19 591	17 547	21 194
	ND	18 085	20 091	ND	20 115
	ND	23 421	19 553	ND	21 683
	42 655	27 458	20 347	17 161	21 810
	34 743	20 445	17 638	17 293	21 401
	37 113	ND	18 215	ND	19 399
Bourgogne-Franche-Comté	34 667	22 054	19 942	16 812	21 637
Ompl	36 136	22 520	20 416	17 264	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.



RECOURS COHÉRENT À LA FORMATION

Alors que la région regroupe 3,6 % des salariés du champ de l'OMPL, elle est à l'origine de 3,5 % des actions de formation.
Globalement, un certain équilibre est donc observé en termes d'accroissement des compétences.
Dans ce cadre, le secteur santé génère la plus grande part d'actions (83,1 %) en liaison avec le nombre de salariés qu'il regroupe.

Données de cadrage (2020)¹

Secteurs Branches	Nombre total d'actions de formation	Effectifs salariés totaux ²	Nombre d'entreprises formatrices	Nombre total d'entreprises
	309	934	84	232
	213	720	71	214
	96	214	13	18
	220	1 856	87	406
	36	117	10	18
	131	1 042	60	293
	10	222	5	18
	43	475	12	77
	2 606	13 906	832	3 207
	302	1 960	137	782
	37	1 864	11	19
	218	3 579	55	1 242
	1 842	5 239	552	921
	207	1 264	77	243
Bourgogne-Franche-Comté	3 135	16 696	1 003	3 845
Ompl	89 175	459 600	25 364	102 031

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

¹ : Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait, elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche.
² : données estimées.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'experts en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de développement des compétences est le dispositif le plus utilisé par les entreprises de la région (19,4 %). Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre. Les salariés des entreprises d'experts en automobile (44,9 %), des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (29,1 %) et des entreprises d'architecture (26,9 %) ont le plus fort taux d'accès à ce type de formation.

Taux d'accès à la formation (%)

Secteurs Branches	Taux d'accès des salariés à la formation ¹			Taux d'entreprises formatrices ²		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	0,1	1,9	20,8	0,4	6,5	31,9
	0,1	2,5	26,9	0,5	7,0	28,5
	0,0	0,0	44,9	0,0	0,0	72,2
	0,1	1,1	13,0	0,5	4,4	18,5
	0,0	1,7	29,1	0,0	11,1	50,0
	0,1	1,8	10,7	0,3	4,1	17,7
	0,0	0,5	4,1	0,0	5,6	22,2
	0,2	1,9	6,9	1,3	3,9	13,0
	0,4	0,4	3,5	1,9	11,4	18,6
	2,9	0,2	12,4	6,9	0,4	11,4
	0,1	1,6	0,3	5,3	52,6	10,5
	0,1	0,5	5,5	0,2	1,0	3,3
	0,1	8,4	26,6	0,4	33,0	44,1
	0,0	3,2	13,2	0,0	14,0	24,3
Bourgogne Franche-Comté	0,4	0,6	5,5	1,7	10,3	19,4
Ompl	0,8	3,5	15,1	2,8	10,2	17,3

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.
Capp : contrat d'apprentissage.
PDC : plan de développement des compétences.

1 : ensemble des actions de formation.
2 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Dans les entreprises du champ de l'OMPL régional, le renforcement des compétences des salariés s'effectue principalement par des formations débouchant sur des attestations de présence, 76,6 % (stages et assimilés). À l'exception des titres et diplômes (22,5 %), les autres sanctions sont plus marginales.

Répartition des formations par sanction (%)

Secteurs Branches	Attestation de présence	Certificat de qualification professionnelle	Titre et diplôme	UC VAE ¹ et certificat de compétence
	90,6	0,0	8,4	1,0
	86,9	0,0	11,7	1,4
	99,0	0,0	1,0	0,0
	72,7	0,5	17,3	9,5
	38,9	0,0	5,6	55,6
	80,2	0,8	19,1	0,0
	80,0	0,0	10,0	10,0
	76,7	0,0	23,3	0,0
	75,2	0,0	24,6	0,1
	72,8	0,0	26,2	1,0
	21,6	0,0	78,4	0,0
	89,4	0,0	10,6	0,0
	74,6	0,0	25,4	0,0
	78,7	0,0	21,3	0,0
Bourgogne Franche-Comté	76,6	0,0	22,5	0,9
Ompl	75,3	0,4	23,1	1,1

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.

1 : UC VAE : unité de compétence dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.



DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins en acquisition de compétences des salariés et des entreprises de la région se concentrent dans le domaine de l'activité première l'entreprise (85,9 %). En retour, les autres thèmes de formations sont peu exploités.

Répartition des formations par domaine de compétences (%)

Secteurs Branches	Activité de l'entreprise	Gestion d'entreprise	Informatique numérique	Développement professionnel personnel	Langues	Autres
	74,4	5,5	17,8	1,6	0,6	0,0
	67,6	4,7	25,4	1,4	0,9	0,0
	89,6	7,3	1,0	2,1	0,0	0,0
	65,9	7,7	23,2	2,7	0,0	0,5
	80,6	2,8	16,7	0,0	0,0	0,0
	79,4	6,1	13,7	0,8	0,0	0,0
	10,0	10,0	80,0	0,0	0,0	0,0
	25,6	16,3	44,2	11,6	0,0	2,3
	88,9	4,7	4,1	2,2	0,0	0,0
	73,5	8,6	16,9	0,0	0,3	0,3
	64,9	35,1	0,0	13,5	0,0	0,0
	49,1	19,7	22,5	0,5	0,0	0,0
	96,5	1,6	0,4	0,0	0,0	0,0
	90,3	5,3	0,0	9,2	0,0	0,0
Bourgogne Franche-Comté	85,9	5,0	6,8	2,2	0,1	0,1
Ompl	78,0	8,3	8,5	3,9	0,7	0,5

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



MAJORITÉ DE STAGIAIRES ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP (76,4 %). Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures. Les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)

Secteurs/Branches	< 5 ETP	5-9 ETP	10 à 49 ETP	50 ETP et +
	35,0	31,4	33,7	0,0
	43,7	34,7	21,6	0,0
	15,6	24,0	60,4	0,0
	50,0	23,2	26,8	0,0
	33,3	47,2	19,4	0,0
	59,5	23,7	16,8	0,0
	80,0	20,0	0,0	0,0
	27,9	2,3	69,8	0,0
	44,9	32,9	20,2	2,0
	60,9	7,0	32,1	0,0
	24,3	0,0	21,6	54,1
	22,5	4,6	58,3	14,7
	46,1	40,1	13,7	0,0
	37,7	42,5	19,8	0,0
Bourgogne Franche-Comté	44,3	32,1	22,0	1,7
Ompl	39,3	28,2	27,9	4,6

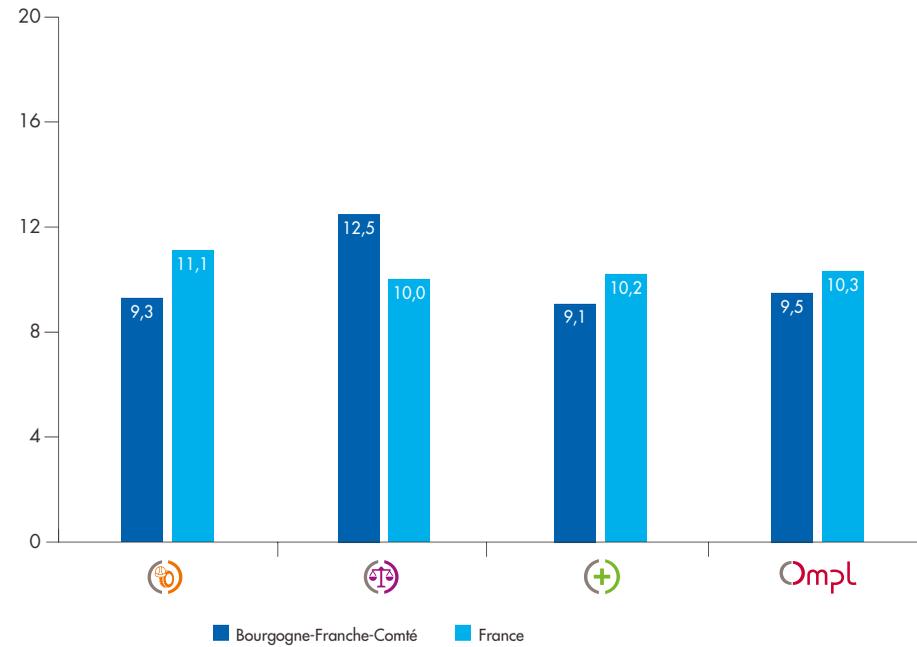
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



PROCHE DE LA MOYENNE NATIONALE

Le secteur juridique se distingue par un taux de chômage relativement élevé (12,5 %).
Le secteur santé présente le taux régional le plus faible (9,1 %).

Taux de chômage annuel sectoriel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Taux de chômage global annuel =
$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



STRUCTURE PROCHE DES TAUX NATIONAUX

Bien que la plupart des taux de chômage régionaux soient moins élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires. La branche des entreprises d'économistes de la construction se singularise au niveau régional par un taux nettement supérieur aux autres branches (20,8 %).

Taux de chômage annuel par branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Bourgogne-Franche-Comté	France
Secteur cadre de vie-technique	9,3	11,1
Entreprises d'architectes	10,7	12,6
Entreprises d'économistes de la construction	20,8	13,3
Entreprises d'experts en automobile	4,2	7,4
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	7,3	7,2
Secteur juridique	12,5	10,0
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	13,7	9,5
Cabinets d'avocats	11,8	9,6
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	20,5	13,3
Études d'huissiers de justice	10,0	10,5
Secteur santé	9,1	10,2
Cabinets dentaires	11,4	13,3
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	7,6	7,9
Cabinets médicaux	10,2	10,5
Pharmacie d'officine	7,4	9,3
Cliniques vétérinaires	11,8	12,4
Ompl	9,5	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architectes
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

+ de **200** publications depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobiles (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (1)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (2)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

24 études thématiques

- ① Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
- ① Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
- ① Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
- ① Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
- ① Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013)
- ① Expertise automobiles en Europe (2014)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'alternance : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)
- ① Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- ① Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)
- ① Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- ① Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019)
- ① Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- ① Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- ① L'équipe dentaire en Europe (2021)

28 baromètres annuels

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)

14 études transverses

- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013 et 2019)
- ① Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- ① Apprentissages informels (2019)
- ① OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)
- ① Cartographie des mobilités (2020)
- ① Entreprises libérales après la crise (2022)
- ① Métiers en tension (en cours)
- ① Formations en alternance (en cours).

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 100 341 entreprises de proximité, 459 600 salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises du champ de l'OMPL sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés :

- entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local ;
- emplois majoritairement féminins et pérennes ;
- contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.